

OCTOBRE 1996

LE COURRIER DE L'UNESCO



LES MONDES DE *L'EXIL*

BELGIQUE: 160 FB. CANADA: 5,75 \$. CÔTE D'IVOIRE: 1540 CFA. CAMEROUN: 1760 CFA. GABON: 1760 CFA. MAROC: 35 DH. LUXEMBOURG: 158 FLDX. SUISSE: 6,90 FS. PORTUGAL (CONT.): 700 ESC.

L'INVITÉ DU MOIS:
WERNER ARBER
PRIX NOBEL (1978)

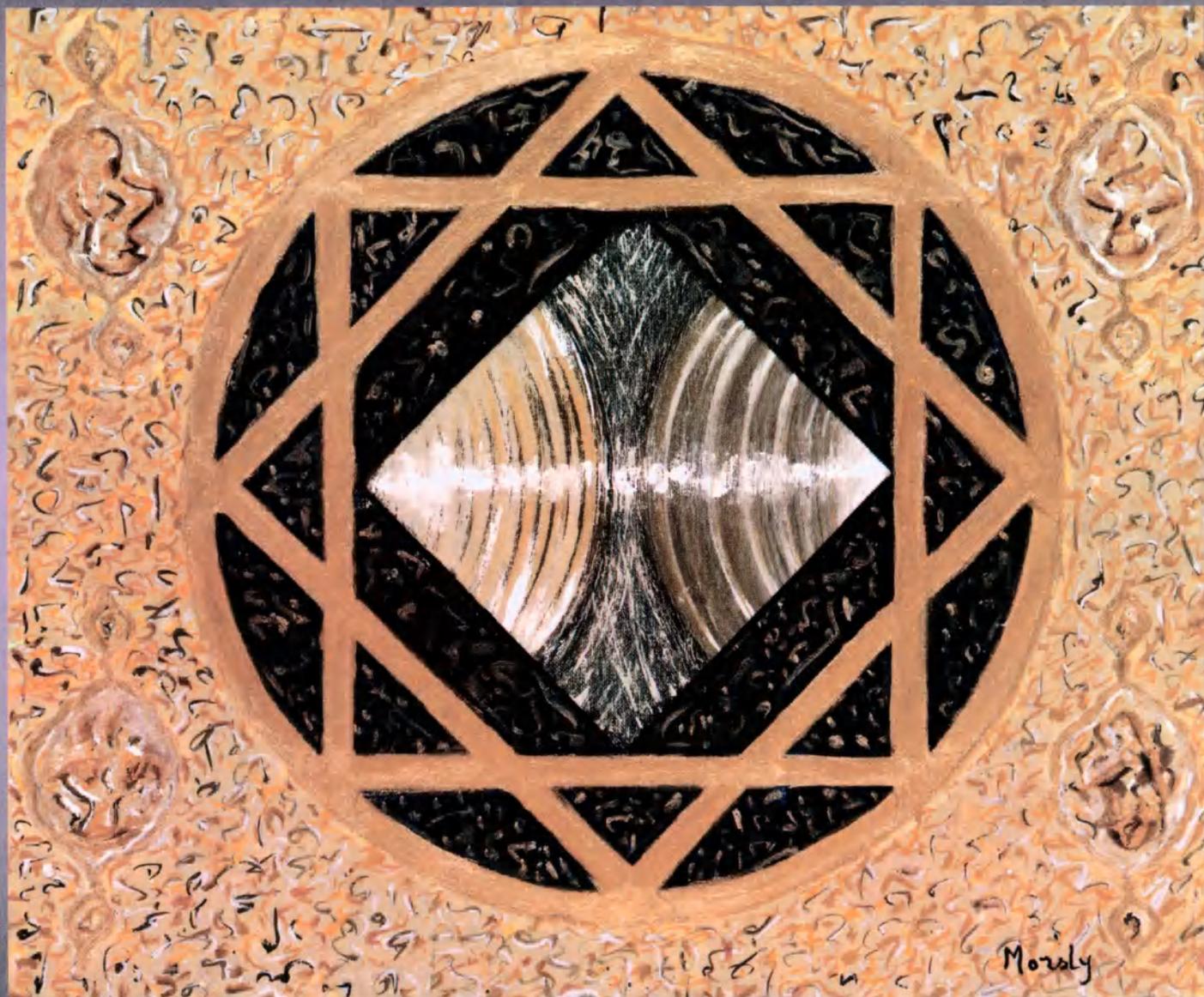
PATRIMOINE:
LA MÉDINA DE FÈS

ENVIRONNEMENT:
L'ÎLE DE PALAWAN

M 1205 - 9610 - 22,00 F



Pour cette rubrique CONFLUENCES, envoyez-nous une photo (composition photographique, peinture, sculpture, ensemble architectural) où vous voyez un croisement, un métissage créateur, entre plusieurs cultures, ou encore deux œuvres de provenance culturelle différente, où vous voyez une ressemblance, ou un lien frappant. Accompagnez-les d'un commentaire de deux ou trois lignes. Nous publierons chaque mois l'un de vos envois.



Deux mondes en Méditerranée

1995, huile sur carton entoilé

(55 x 46 cm)

de Fadila Morsly

Cette œuvre de l'artiste algérienne Fadila Morsly cherche à retracer la quête d'une communauté de destin autour de la mer Méditerranée par deux civilisations millénaires: la Musulmane et l'Occidentale. Sur fond de «Méditerranée brouillée», ces deux mondes se font face et, pourtant, sont traversés par «un rayon de solidarité féconde, symbole de la modernité». Ils sont pris dans un ensemble de signes formels (le carré, l'étoile à huit branches, le demi-cercle) et informels (les arabesques), qui représentent la mise en relation de «visions pluriculturelles» et «le temps de la recherche et du vrai».



L'INVITÉ DU MOIS

Le microbiologiste suisse **Werner Arber** (Prix Nobel en 1978) parle de la biodiversité et situe la place de la science dans la société.

4

LES MONDES DE L'EXIL



Action UNESCO 7

Au fil des mois par **Bahgat Elnadi** et **Adel Rifaat** 8

Le pays où l'on n'arrive jamais par **Abdelmalek Sayad** 10

Les enfants de la coolitude par **Khaleel Torabully** 13

La littérature pour patrie par **Bujor Nedelcovici** 17

Le voyageur venu de loin par **Ismail Kadaré** 20

Une «identité-baniane» par **René Depeste** 22

L'exode des cerveaux par **Carmen García Guadilla** 24

Des réfugiés par millions par **Rony Brauman** 25

L'asile, une tradition menacée 29

Dossier 33

La chronique de Federico Mayor 34

PATRIMOINE 36

La Médina de Fès change pour rester elle-même
par **Geneviève Darles** et **Nicolas Lagrange**

ESPACE VERT 40

Palawan, la dernière frontière par **France Bequette**

ACTION UNESCO
«Qui sommes-nous?» par **Géraldine Schimmel** 44

DIAGONALES
La culture précède le développement par **Claude Fabrizio** 47

NOTES DE MUSIQUE
Isabelle Leymarie s'entretient avec **Juan Carlos Cáceres** 48

C'était dans *Le Courrier de l'UNESCO* en août 1957 50

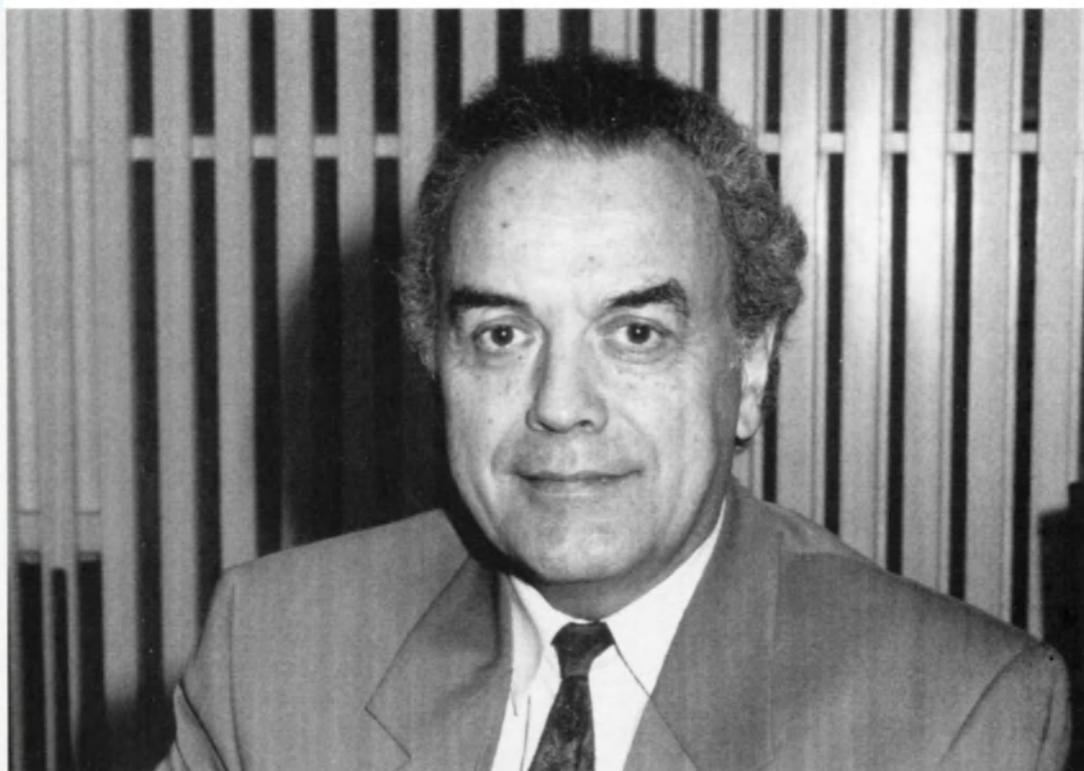
Notre couverture: *Foule bleue* (1995), dessin par ordinateur de **Diana Ong**.
© SuperStock, Paris



La médina de Fès (Maroc). Les admirables vieux quartiers de cette métropole prestigieuse retrouvent peu à peu leur jeunesse (p. 36).

Werner Arber

La biodiversité est une
garantie de l'évolution



© Michel Claude/Unesco

Microbiologiste suisse, Werner Arber a reçu en 1978, avec Daniel Nathans et Hamilton Smith, le prix Nobel de médecine et de physiologie pour la découverte d'un système enzymatique qui intervient dans la défense des bactéries contre les agressions virales. Ce système, dit de «restriction et multiplication», s'est révélé un outil d'une grande utilité pour la biologie moléculaire et le génie génétique. Attentif aux rapports entre science et société, Werner Arber répond notamment aux interrogations que suscitent les avancées de la génétique. Propos recueillis par Serafín García Ibañez.

■ Qu'est-ce que la biodiversité?

Werner Arber: On estime qu'il existe, en gros, une dizaine de millions d'espèces animales dans le monde. La biodiversité, dans l'esprit du public, renvoie surtout à la diversité des espèces. Mais on trouve également une grande diversité génétique au sein d'une même espèce; et les écosystèmes qui abritent quantité d'espèces différentes offrent, d'un endroit à l'autre, une non moins grande variété. C'est tout cela, la biodiversité.

■ Mais ces espèces n'ont pas toutes été identifiées?

W. A.: Loin de là. Beaucoup nous sont inconnues. Il doit y en avoir quelque quatre millions de répertoriées, et encore, tout dépend

de la situation géographique, du milieu, et du type d'organisme. Beaucoup de micro-organismes, par exemple, qui sont ma spécialité, ne sont pas décrits parce qu'ils ne peuvent pas être cultivés en laboratoire. Nous ne connaissons bien que ceux qui peuvent être étudiés en culture.

■ **On peut donc estimer que quantité d'espèces naissent et disparaissent sans que nous en ayons connaissance?**

W. A.: La biodiversité est l'aboutissant d'une longue évolution biologique, et cette évolution est telle qu'elle produit continuellement de nouvelles formes génétiques. Il est donc clair qu'il y a eu, dans le passé, des êtres vivants qui ont disparu, et qu'il en naîtra dans l'avenir que cette planète n'a encore jamais connus. Une nouvelle espèce est le fruit de nombreuses mutations qui se font par étapes successives et distinctes. La biodiversité que l'on rencontre aujourd'hui n'est pas statique; elle est l'image du monde à un moment donné, et sa composition change constamment.

■ **Qu'est-ce qu'une mutation?**

W. A.: C'est une modification dans la séquence d'une molécule d'ADN. Une séquence est la répétition linéaire des quatre éléments de base (que l'on désigne par les quatre lettres A, C, G et T) dans cette molécule, laquelle contient l'information génétique. Une mutation s'obtient en substituant une lettre à une autre, en supprimant ou, au contraire, en insérant l'une ou l'autre de ces lettres à certains endroits de cette séquence. On peut aussi réarranger, à l'aide d'enzymes spécifiques, des segments entiers de cette particule d'ADN.

■ **Comment protéger les espèces dont nous ignorons l'existence?**

W. A.: Le meilleur moyen de les protéger consiste à maintenir stables leurs conditions de vie, quelles qu'elles soient. Mais c'est beaucoup plus facile à dire qu'à faire. Comment, en effet, maintenir des conditions de vie absolument stables? Quantité de changements, en dehors de ceux provoqués par l'homme, peuvent venir modifier la température du milieu ambiant, le taux d'humidité ou tout autre paramètre, de telle manière que les conditions de vie sur la planète ne sont jamais tout à fait stables.

■ **Sait-on, lorsque nous nous attaquons à des virus — que nous considérons comme néfastes *a priori* —, si ces micro-organismes**

ne sont pas indispensables à d'autres écosystèmes, voire à la conservation de la biodiversité dans son ensemble?

W. A.: L'homme s'imagine en effet, à partir de sa propre expérience, que les micro-organismes sont ses ennemis, parce qu'un certain nombre d'entre eux sont responsables de maladies qui l'affligent. Or il faut bien se rendre compte que ces micro-organismes sont, dans leur grande majorité, très utiles, non seulement à l'homme, mais à la nature en général. Ils peuvent, par exemple, dégrader certaines toxines rapidement.

■ **Ne joue-t-on pas alors avec le feu en cherchant, par le biais des biotechnologies, à modifier et à améliorer certains êtres vivants?**

W. A.: Ce genre d'application comporte toujours des risques mais il y a des moyens de les contrôler. Il faut prendre la responsabilité d'établir des stratégies lentes, en plusieurs étapes, qui permettent d'évaluer ces risques grâce à des essais expérimentaux.

■ **La science d'aujourd'hui peut-elle créer la vie à partir de matière inorganique?**

W. A.: Non. Plusieurs théories cherchent actuellement à expliquer comment certaines molécules biorganiques sont le produit de réactions physico-chimiques, mais il y a encore un long chemin à parcourir avant de pouvoir créer un être doué des fonctions nécessaires à ce qu'on appelle la vie, à savoir un métabolisme, une reproduction, une assimilation, etc. Mais tous les scientifiques ne sont pas du même avis sur le sujet. Certains pensent que, dans un avenir proche, les connaissances auront avancé au point que nous pourrions mieux comprendre les mécanismes de la vie et peut-être même construire en partie un être vivant en laboratoire. D'autres, dont je suis, pensent que la vie est plus complexe et que rien de tout cela n'est pour demain. Je suis toujours émerveillé par l'élégance de certains mécanismes moléculaires et je crois que nous devrions nous estimer déjà heureux de pouvoir comprendre la nature et de la voir à l'œuvre.

Une partie des craintes liées aux applications de la génétique est due au fait que certains scientifiques surestiment leurs pouvoirs.



Werner Arber

■ **Les progrès de la recherche en génétique humaine et végétale se prêtent à toutes les spéculations. Que pensez-vous des espoirs et des craintes que nourrit aujourd'hui l'humanité à cet égard?**

W. A.: Il faut se méfier des prétentions de certains hommes de science. Dans les années 50 et 60, on se promettait d'être bientôt en mesure de guérir le cancer. Aujourd'hui, le même scénario se répète avec le virus du sida. On pensait que, celui-ci une fois identifié, ou parviendrait au bout de quelques années à soigner la maladie. Mais ce n'est pas si simple. Quant aux craintes, c'est, je le répète, une question de responsabilité, car nous avons les moyens d'évaluer, par des expériences propres, les risques liés à une application donnée. Il n'y a, pour cela, pas de règle générale: il faut y aller au cas par cas. Il faut aussi reconnaître qu'une partie des craintes qui entourent les applications de la génétique est due au fait que certains scientifiques surestiment leurs pouvoirs et affirment que tout est possible, alors que la réalité est beaucoup plus complexe.

■ **La recherche et les chercheurs ont-ils besoin d'un cadre normatif?**

W. A.: Je pense qu'il est important de définir des normes à respecter, mais aussi que ces normes puissent être révisées de temps en temps. Certaines applications peuvent s'avérer utiles et même nécessaires. D'autres peuvent être dangereuses. Il faut savoir faire la part des choses.

■ **La biodiversité ne connaît pas de frontières. L'entente entre tous les Etats sur le sujet est-elle indispensable à sa préservation?**

W. A.: Je crois qu'une certaine biodiversité est nécessaire à l'évolution. Si trop de fonctions biologiques disparaissent en peu de temps, il faudra attendre longtemps — des milliers d'années — avant que certaines d'entre elles réapparaissent. Sachant que la disparition des espèces est due, en partie du moins, aux modifications physico-chimiques de leurs conditions de vie (température, taux d'humidité de leur milieu, etc.), et que l'action de notre civilisation n'est pas innocente dans ces changements à l'échelle planétaire, il faut une prise de conscience universelle. Donc, si un Etat prend des décisions sans consulter les autres, cela n'aide personne. Il faut agir ensemble, de concert. On ne peut bloquer la machine économique, mais il faudrait, par exemple, parvenir à ne consacrer qu'un minimum d'espace viable à la production de nourriture et, surtout, car c'est là le problème majeur, diminuer l'intoxication de l'air et de l'eau.

■ **Pensez-vous qu'il existe une limite à la population que peut nourrir la planète?**

W. A.: Il y a deux réponses possibles à cette question, mais il faut, au préalable, définir les conditions de vie de l'être humain. Quels critères adopter? Ceux des pays industrialisés ou ceux des pays à économie traditionnelle? Dans le second cas, les chiffres peuvent être variables, mais dans le premier cas — et il est clair que la plupart des êtres humains plébiscitent ce mode de vie — nous sommes déjà beaucoup trop nombreux pour les ressources de la planète.

■ **Notre monde semble de plus en plus tributaire des données techniques et scientifiques. Les savants devraient-ils jouer un rôle plus important au sein de la machinerie politique et décisionnelle des Etats?**

W. A.: La recherche est une occupation à plein temps qui n'en laisse guère pour d'autres activités. Pour ma part, je trouve que c'est une bonne chose que la politique soit l'affaire d'une autre catégorie de la population que les chercheurs — mais les contacts entre ces deux catégories pourraient être beaucoup plus fructueux qu'ils ne le sont actuellement. Certains aspects de la recherche scientifique dépassent aussi le simple cadre de ses applications technologiques et entrent dans celui, plus vaste, de la philosophie et de ses applications à la compréhension de notre monde. En voici un exemple: la génétique moléculaire nous apprend que certaines gènes impliqués dans les mutations ne le sont pas de manière répétée, mais aléatoire. Néanmoins, ces gènes sont nécessaires non seulement à l'individu pour la courte durée de sa vie, mais à l'évolution de l'ensemble de la population afin qu'elle puisse s'adapter à d'autres conditions de vie éventuelles. Voilà le type d'information qu'il serait instructif d'intégrer dans l'image que nous nous faisons du monde. ■

L'évolution ne peut se faire sans biodiversité. Si trop de fonctions biologiques disparaissent en même temps, il faudra des milliers d'années avant que certaines réapparaissent.



Générosité danoise

L'Unesco a conclu au mois de juin 1996 avec le Danemark un accord portant sur le versement de 21 millions de dollars sur quatre ans à l'Organisation, soit 5,25 millions par an entre 1996 et 1999. Les fonds seront attribués à des activités menées en accord avec les politiques de développement danoises, dans les domaines de l'éducation, de la protection de l'environnement, des droits de l'homme et de la communication. ■

Le moderne au secours de l'ancien

Du radar conventionnel à la modélisation tridimensionnelle par ordinateur (technique de la réalité virtuelle), en passant par la détection électromagnétique, la thermographie, la télé-détection et le traitement des pierres dégradées par injections de cristaux porteurs de charges électriques, un récent colloque, réuni au siège de l'Unesco, a passé en revue une impressionnante batterie d'innovations technologiques au service de l'analyse et de la préservation du patrimoine de l'humanité. ■

Prix CIM/UNESCO pour la musique

Créé en 1975, le Prix du Conseil international de la musique/Unesco a été attribué cette année (1996) au compositeur hongrois György Ligeti et à la chanteuse argentine Mercedes Sosa. Un Prix *honoris causa* a été décerné à la Fondation Paul Sacher, créée à Bâle en 1973 pour recueillir les manuscrits et autres documents liés aux principaux compositeurs de musique contemporaine. ■

La liberté de la presse

Le septième *Rapport annuel sur la liberté de la presse dans le monde*, publié par Reporters sans frontières, dresse sur 478 pages un bilan des violations du droit d'informer et d'être informé dans 149 pays. En 1995, 51 journalistes ont été tués (dont les trois quarts sur le continent africain, notamment en Algérie) et près de 400 incarcérés pour avoir exercé leur métier ou pour délit d'opinion. Le Rapport fait état de deux nouvelles formes de répression: la subordination de la justice à des intérêts politiques et la mise en œuvre, dans plusieurs pays d'Europe de l'Est, d'Afrique, du Maghreb et du Moyen-Orient, de réformes législatives qui limitent la liberté de la presse. Dans les pays occidentaux, telles la France, l'Allemagne ou l'Autriche, la violence de groupes d'extrême droite et de mouvements nationalistes extrémistes pèse sérieusement sur le travail de la presse. ■

Renseignements: Reporters sans frontières,
5, rue Geoffroy-Marie, 75009 Paris, France.

Téléphone (33-1) 44 83 84 84. Télécopie (33-1) 45 23 11 51. Courrier électronique: rsf@calvanet.calvacom.fr

Un prix pour la paix

Le Prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 1995 a été décerné le 5 juin 1996 au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et à son Haut Commissaire, madame Sadako Ogata. ■

Mode sans frontières

Le projet Design 21, élaboré dans le cadre du cinquantième des Nations Unies et lancé conjointement par l'Unesco et le groupe japonais Felissimo, vise à établir des liens entre les cultures par l'intermédiaire de la mode vestimentaire et à encourager la coopération entre créateurs de mode et producteurs de textiles. Cinquante jeunes stylistes de 28 pays, sélectionnés sur concours, ont présenté leurs créations lors d'un défilé exceptionnel au Carrousel du Louvre, à Paris, en mars 1996. Celles-ci font l'objet d'une exposition qui sera présentée à Tokyo en octobre et novembre 1996, et à Kobé en décembre.

Pour tous renseignements: Unesco, Division des arts et de la vie culturelle. 1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France. Tél.: (33-1) 45 68 43 26. Télécopie: (33-1) 42 73 04 01. ■

Sécurité mondiale

Du 12 au 14 juin 1996, un colloque a réuni, au siège de l'Unesco, à Paris, plus d'une centaine d'experts venus de 30 pays autour du thème «Des insécurités partielles à la sécurité globale». Officiers, diplomates et universitaires ont débattu, au cours de quatre tables rondes successives, des racines sociales et culturelles des conflits, des moyens de les prévenir, des conditions de la sécurité du développement et des politiques de paix. Ils ont proposé, à l'issue des débats, de créer une association internationale d'instituts d'études de défense et d'études stratégiques pour développer le dialogue sur les moyens de maintenir la paix. ■

Rigoberta Menchú Tum, Ambassadeur de l'UNESCO

Le Directeur général de l'Unesco, Federico Mayor, a remis le 21 juin dernier à Rigoberta Menchú Tum (Prix Nobel de la Paix 1992), le titre d'Ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco pour la culture de paix. Lors de la cérémonie, qui s'est tenue au siège de l'Unesco, à Paris, Rigoberta Menchú Tum a annoncé qu'elle allait mettre au point un programme de travail au titre de ses nouvelles fonctions. Elle a également lancé à cette occasion un appel «à toutes les nations du monde» afin qu'elles soutiennent, avec les fonds nécessaires, la promotion des peuples autochtones. ■

DIRECTEUR
Bahgat Elnadi
RÉDACTEUR EN CHEF
Adel Rifaat

RÉDACTION AU SIÈGE

Secrétaire de rédaction: Gillian Whitcomb
Français: Alain Lévêque
Anglais: Roy Malkin
Espagnol: Araceli Ortiz de Urbina
Rubriques: Jasmina Sopova
Unité artistique, fabrication: Georges Servat
Illustration: Ariane Bailey (45.68.46.90)
Documentation: José Banaag (45.68.46.85)
Relations éditions hors Siège et presse:
Solange Belin (45.68.46.87)
Secrétariat de direction: Annie Brachet (45.68.47.15)
Assistante administrative: Theresa Pinck
Editions en braille (français, anglais, espagnol et
coréen): (45.68.47.14)
Consultant artistique: Éric Frogé

ÉDITIONS HORS SIÈGE

Russe: Irina Outkina (Moscou)
Allemand: Dominique Anderes (Berne)
Arabe: Fawzi Abdel Zaher (Le Caire)
Italien: Anna Chiara Bottoni (Florence)
Hindi: Ganga Prasad Vimal (Delhi)
Tamoul: M. Mohammed Mustapha (Madras)
Persan: Akbar Zargar (Téhéran)
Néerlandais: Claude Montreux (Anvers)
Portugais: Alzira Alves de Abreu (Rio de Janeiro)
Ourdou: Mirza Muhammad Mushir (Islamabad)
Catalan: Joan Carreras i Martí (Barcelone)
Malais: Sidin Ahmad Ishak (Kuala Lumpur)
Coréen: Kang Woo-hyon (Séoul)
Kiswahili: Leonard J. Shuma (Dar es-Salaam)
Slovène: Aleksandra Kornhauser (Ljubljana)
Chinois: Shen Guofen (Beijing)
Bulgare: Dragomir Petrov (Sofia)
Grec: Sophie Costopoulos (Athènes)
Cinghalais: Neville Piyadigama (Colombo)
Finnois: Katri Himma (Helsinki)
Basque: Juxto Egaña (Donostia)
Thaï: Duangtip Surintatip (Bangkok)
Vietnamien: Do Phuong (Hanoi)
Pachtou: Nazer Mohammad Angar (Kaboul)
Haoussa: Aliyu Muhammad Bunza (Sokoto)
Ukrainien: Volodymyr Vasiliuk (Kiev)
Galicien: Xavier Senín Fernández (Saint-Jacques-de-
Compostelle)

VENTES ET PROMOTION

Télécopie : 42.73.24.29
Abonnements: Marie-Thérèse Hardy (45.68.45.65),
Jacqueline Louise-Julie, Manichan Ngonkeo, Michel
Ravassard, Mohamed Salah El Din (45.68.49.19)
Liaison agents et abonnés: (45.68.45.64)
Comptabilité: (45.68.45.65)
Stock: Daniel Meister (45.68.47.50)

ABONNEMENTS

Tél.: 45.68.45.65
1 an: 211 francs français. 2 ans: 396 francs.
Pour les étudiants: 1 an: 132 francs français.
Pour les pays en développement:
1 an: 132 francs français. 2 ans: 211 francs.
Reproduction sous forme de microfiches (1 an):
113 francs.

Reliure pour une année : 72 francs.

Paiement par chèque bancaire (sauf Eurochèque), CCP
ou mandat à l'ordre de l'Unesco, ou par carte CB, Visa,
Eurocard ou Mastercard.

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condi-
tion d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention
« Reproduits du Courrier de l'Unesco », en précisant la date du
numéro. Trois justificatifs devront être envoyés à la direction du
Courrier. Les photos non copyright seront fournies aux publications
qui en feront la demande. Les manuscrits non sollicités par la Rédac-
tion ne seront renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon-
réponse international. Les articles paraissant dans le Courrier de
l'Unesco expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessaire-
ment celles de l'Unesco ou de la Rédaction. Les titres des articles et
légendes des photos sont de la Rédaction. Enfin, les frontières qui
figurent sur les cartes que nous publions n'impliquent pas recon-
naissance officielle par l'Unesco ou les Nations Unies.

IMPRIMÉ EN FRANCE (Printed in France)
DÉPÔT LÉGAL : C1 - OCTOBRE 1996
COMMISSION PARITAIRE N° 71842 - DIFFUSÉ PAR LES N.M.P.P.
Photocomposition et photogravure:
Le Courrier de l'Unesco.
Impression : Maury-Imprimeur S.A., route d'Etampes,
45330 Malesherbes
ISSN 0304-3118 N°10-1996-0P1 96-552 F

Ce numéro comprend 52 pages et un encart de
4 pages situé entre les pages 2-3.

Ombres et lumières

L'exil a longtemps été une anomalie. Est-il en train de devenir un mode de vie normal?

Aux temps lointains où la communauté réglait les moindres faits et gestes de chacun de ses membres, exclure l'un d'eux c'était, quasiment, le condamner à mort. Non seulement il ne bénéficiait plus des protections du groupe et se retrouvait seul face à l'inconnu, mais il cessait d'être relié à ses ancêtres, de communiquer avec les dieux, de pouvoir fonder un foyer. Il n'avait plus de repères psychiques sécurisants. Perdu pour sa communauté, il était aussi perdu pour lui-même.

L'exil a souvent pris la forme d'une calamité collective, lorsque, à la suite d'un combat inégal, les survivants d'une communauté vaincue étaient réduits en esclavage. Les vainqueurs brisaient tous les liens de continuité qui rattachaient ces derniers à leur passé — non pour les laisser mourir, mais pour les exploiter comme des outils vivants, en s'efforçant de les maintenir dans un état monstrueux de survie physique sans identité psychique.

Il y eut, il est vrai, des exils plus supportables. Ils frappaient des individualités exceptionnelles — princes, médecins, ingénieurs, artistes — forcées de quitter leurs pays d'origine, généralement pour des raisons politiques, et qui trouvaient dans certains Etats prospères des conditions de vie confortables, voire des privilèges, même de l'influence. Mais ils y demeuraient des étrangers. Une part irremplaçable d'eux-mêmes restait ancrée dans leur patrie perdue, mythifiée par le temps, la nostalgie et les regrets.

Avec les conquêtes coloniales des 15^e et 16^e siècles, la notion même d'exil va changer. Les grandes découvertes, les progrès des moyens de navigation, l'établissement d'un réseau d'échanges permanents à travers les océans, inaugurent un marché mondialisé. Des masses de gens s'expatrient à la recherche de régions politiquement plus clémentes ou économiquement plus prometteuses. Le déracinement n'est

de l'exil

par Bahgat Enadi et Adel Rifaat

plus pour elles un châtement, ou une calamité. Il peut être une aventure, qui s'accorde à l'une des caractéristiques majeures des temps nouveaux: le changement. Il s'agit d'explorer une autre vie, avec des aléas et des risques qui sont, cette fois, assumés. La patrie d'origine représente alors, au loin, un repère stable au milieu de tout ce qui bouge, un havre de certitude face aux flux imprévisibles de la vie.

Jusqu'à la deuxième moitié de notre siècle, cependant, les exilés auront partout constitué une infime minorité statistique. La stabilité démographique était la règle, les déplacements de population étaient l'exception. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le marché international, qui jusqu'ici enserrait les marchés nationaux tout en respectant leurs frontières, est en train d'abolir ces frontières. Les principaux courants économiques, financiers, technologiques, informatiques, sont maintenant planétaires.

Une ligne de démarcation mondiale, traversant tous les pays, s'interpose entre ceux qui vivent à l'heure globale, et ceux qui ne s'en accommodent pas, qui se cherchent des lignes de fuite imaginaires dans un repli sur soi nationaliste, confessionnel ou tribal. Mais tous ceux qui sont touchés par le raz-de-marée de l'économie planétaire ne sont pas des privilégiés. Tant s'en faut. Une minorité d'entre eux, disposant de leviers de commande économiques, ou des codes culturels de la réussite, y gagnent des pouvoirs, des libertés, des moyens d'expression sans précédent dans l'histoire. Mais parallèlement, des centaines de millions de femmes et d'hommes sont graduellement chassés de leurs campagnes, de leurs régions, de leurs pays d'origine — par la ruine économique, la terreur politique, ou la guerre — et projetés malgré eux vers les pôles de croissance proches ou lointains.

Leur drame, c'est que, n'ayant plus la possibilité de rester dans leurs patries, ils ont peu de chance de

s'épanouir ailleurs. Si les privilégiés de la mondialisation se sentent partout chez eux, ses laissés-pour-compte se sentent doublement exclus: de leur pays d'origine, où ils auraient préféré rester et où ils rêvent de revenir un jour, et de leur pays d'accueil, où ils sont pour la plupart mal perçus et peu ou pas intégrés. Ainsi, pour quelques-uns, l'exil est-il librement choisi et créateur; pour tous les autres, forcé et aliénant.

Ce fossé est rendu d'autant plus intolérable qu'il se creuse sous le regard de tous, du fait de l'universalisation de l'image télévisuelle. Il comporte une terrible menace potentielle. Les frustrations qu'il engendre, les tensions et les violences qu'il suscite, ne peuvent aller qu'en s'aggravant si rien n'est fait pour contrebalancer les tendances inégalitaires et chaotiques du marché.

Or les privilégiés de la planète sont enclins, aujourd'hui, à défendre leurs positions acquises plutôt qu'à partager les fruits de leur prospérité. Ils érigent d'illusoires barricades autour de leurs quartiers réservés et ce faisant, finissent par reprendre, à l'encontre des exclus qui frappent à leurs portes, certains des arguments les plus rétrogrades du discours intégriste.

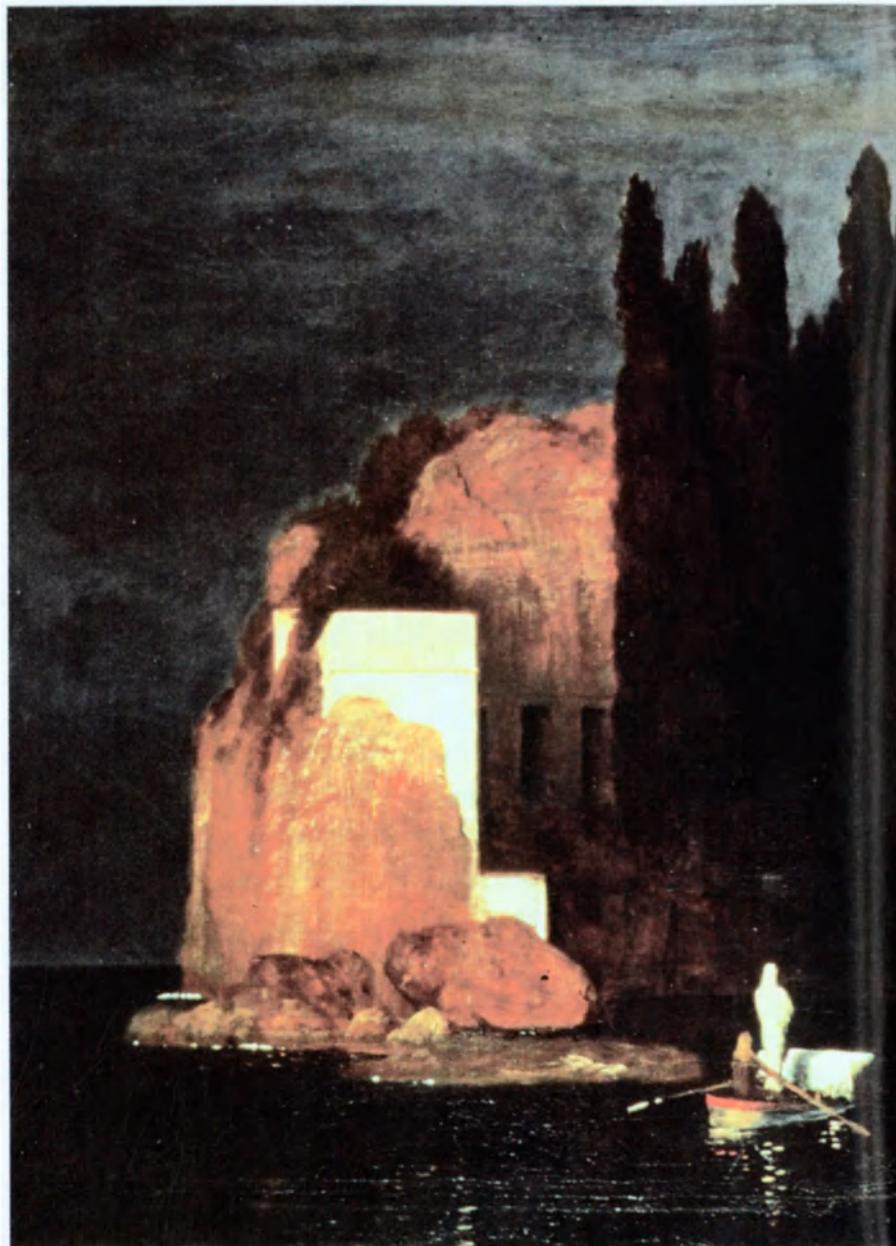
Ils en oublient le fait que leur propre puissance est indissociable du processus de mondialisation qui fabrique ces exclus. Ils oublient, surtout, que l'unification du monde ne s'est pas accomplie sous la seule poussée des forces du marché, mais, tout autant, du fait de la formidable dynamique des idées révolutionnaires de liberté, d'égalité, de droit, de justice, de solidarité. Ce sont ces dernières qui entretiennent la créativité des hommes, les progrès du savoir et de la productivité, la sécurité permanente des échanges. Elles ont longtemps été l'apanage d'un petit groupe de nations. Elles ne peuvent plus le rester. Dans le monde ouvert d'aujourd'hui, si elles ne bénéficient pas à tous, elles seront perdues pour tous. ■

LE PAYS OÙ L'ON N'ARRIVE JAMAIS

Partagé entre ici et là-bas, hier et aujourd'hui, l'exilé rêve d'une impossible ubiquité dans l'espace et le temps.

L'exil est le moment où s'éprouve, souvent dans la douleur, l'attachement quasi charnel que l'on a pour le territoire (pays, sol natal, patrie) et pour le groupe (famille, parenté, communauté, nation) dont on est issu. Cet espace, qui a modelé chacun d'entre nous et que nous avons modelé à notre mesure, est aussi celui de la nostalgie, du mal du retour. Le mot énonce à la fois la cause et le remède. Prise dans l'illusion que le remède (le retour) suffira à soigner le mal en en supprimant la cause (l'exil), la nostalgie déclenche tout un travail pathétique de mémorisation, de réminiscence, d'imagination. Elle opère, sur les lieux choisis à cet effet, un véritable travail de sanctification, et place ainsi l'espace et le temps sur le même plan, prêtant à croire que l'abolition de l'un entraîne l'abolition de l'autre.

Mais tous les exils ne se ressemblent pas. Il en est des longs et des moins longs, des définitifs et des provisoires. Certains sont imposés (bannissement, déportation, fuite), d'autres voulus, du moins en apparence. Il en est dont l'issue ne dépend que de la personne, quand d'autres sont subordonnés au bon vouloir de quelque force tierce. Et toutes les nostalgies ne se ressemblent pas non plus. La nostalgie de l'exilé politique n'est pas celle de l'immigrant, celle du travailleur émigré n'est pas celle du colon. Elle varie en fonction de la relation que l'exilé entretient avec sa terre natale d'un côté et avec sa terre d'accueil de l'autre.



L'*île des morts* (1880), œuvre du peintre suisse Arnold Böcklin, dont il existe plusieurs versions.

Cette double relation fluctue avec le temps, qui lui-même influe sur la perception qu'a l'exilé de ses appartenances. Le lieu et le milieu, l'ici et l'ailleurs, l'hier et l'aujourd'hui, la conscience de tous ces liens et de toutes ces différences module l'inquiétude et la mélancolie nostalgique.

Deux vies simultanées

La nostalgie, au fond, dit bien ce qu'est l'exil: une quête de l'impossible ubiquité, ce rêve d'être ici et là en même temps et tout le temps. Elle se nourrit de cette duplicité entre



© Kunstmuseum, Bâle

deux vies simultanées vécues sur deux registres différents, ceux de la réalité et du désir. La réalité d'une vie active, au présent, lourde de matérialité, d'immédiateté, de quotidienneté; et le désir que traduit une vie tout intérieure, secrète, faite de souvenirs et d'imagination de ce qui n'est plus, mais sera peut-être à nouveau demain, vécue en surimpression sur la vie effective.

Même si l'exil ne cesse de le transformer, de l'embellir, l'ailleurs de la nostalgie reste néanmoins un ailleurs connu, déjà éprouvé et vécu: un ailleurs natal. De ce point de vue,

ABDELMALEK SAYAD,
sociologue algérien.

Ulysse peut être regardé comme le prototype de l'exilé errant à la recherche du pays et l'*Odyssee* comme le récit de cet exil et du retour d'exil, c'est-à-dire la cure de la nostalgie. Tout se passe alors comme si le retour à Ithaque compensait totalement le départ qui eut lieu dix ans auparavant. Mais un tel retour et la liquidation de la nostalgie qu'il suppose n'ont pas été aussi faciles et mécaniques qu'on pourrait le penser.

La leçon d'Ulysse

Ulysse ne navigue pas pour le plaisir de naviguer, pour l'appel de la mer, la tentation de l'immensité. Contrairement au héros de Dante, qui franchit les Colonnes d'Hercule pour s'aventurer sur le grand océan à la recherche d'horizons nouveaux, celui d'Homère pourrait être, quant à lui, n'importe quel émigré, qui n'aspire qu'à rentrer chez lui, passée l'épreuve de l'absence — ce qu'énoncera plus tard, d'une manière plus prosaïque, un autre exilé célèbre, Victor Hugo: «On ne peut pas vivre sans pain, on ne peut pas non plus vivre sans patrie.» A cette différence près, cependant, qu'Ulysse ne cesse, tout au long de son périple, de travailler à son retour au pays, de surmonter des épreuves dont la victoire sur chacune le rapproche du but final, et que, prince et non pas simple citoyen, il entend rentrer chez lui en maître des lieux, afin de restaurer l'état antérieur comme si ses dix années d'absence ne comptaient pas. ▶

► Le retour d'Ulysse au pays est sans déception, cette déception qui presque toujours supplante la nostalgie quand il s'avère que le remède tant attendu ne suffit pas à guérir du mal. Car on ne revient jamais tel qu'on était parti, on ne revient jamais dans les mêmes lieux, tels qu'on croit les avoir quittés. Le retour est, pour l'exilé, un retour sur soi, sur le temps antérieur à l'exil, rétrospective et rétrospection. Possible dans l'espace, le retour est impossible dans le temps. Il autorise toutes les espérances, mais il est source de déception et de frustration.

Absente chez l'Ulysse d'Homère, la déception est sous-jacente chez tous les Ulysse

modernes, comme le montre celui de Nikos Kazantzakis. Son *Odyssée* commence là où se termine celle d'Homère. Sitôt bourgeoisement installé dans son palais, Ulysse est en proie à une inquiétude. Il commence à s'ennuyer, se met à rêver d'un nouveau départ, songe aux contrées fabuleuses qu'il a entrevues et dédaignées. Départ et retour renvoient ainsi continuellement l'un à l'autre. Il y a le plaisir d'être rentré. Mais avant celui-là, il y a surtout le plaisir de rentrer sans cesse, qui demande que l'on soit tout le temps parti. Pour que la nostalgie ne tourne pas à la déception, il faut tenir le retour en sursis. ■

Nomades afars au bord de la mer Rouge.



De l'exil des coolies indiens, au siècle dernier, est née une poésie encore trop méconnue.

Port Louis, capitale de l'île Maurice, en 1870.



C. Pevard © Hosa Qui, Paris

LES ENFANTS DE LA COOLITUDE

PAR KHALEEL TORABULLY



Signature tamoule sur la façade d'une maison de commerce mauricienne construite en 1895.

La coolitude est cet espace de vie, cette poésie, née de l'exil massif d'hommes et de femmes qui quittèrent l'Inde, au siècle dernier, pour s'engager comme travailleurs (coolies) dans des pays où la pratique de l'esclavage venait d'être officiellement abolie.

Impossible de comprendre le cœur de la coolitude sans épouser le contour de la traversée océanique des coolies. Cet instant décisif — nous le nommons l'odyssée coolie — a marqué d'une empreinte indélébile l'imaginaire de la coolitude.

À la lisière du voyage, il y a déjà un tabou à briser. En franchissant la Grande Bleue, peuplée de hougliers (monstres), l'Hindou se coupe de l'eau sacrée du Gange. Il se condamne à une errance perpétuelle, sans possibilité de réincarnation. On parle d'un subterfuge utilisé par les Anglais: de vastes marmites remplies d'eau du Gange, à bord du bateau, pour les ablutions rituelles des émigrants, et qui auraient décidé les plus réticents à confier leur âme à l'au-delà.

Le plus souvent, le coolie voit l'océan pour la première fois. Il est pour la première fois à l'orée de l'inconnu, dans une rupture totale avec sa vision traditionnelle du monde. Se trouvent amassés dans le passavant —

entrepoint à ciel ouvert du navire — des Indiens de toutes castes, autre façon de briser un tabou social millénaire. Tout le monde est à égalité de vie et de mort sur l'océan. Même si le voyage ne doit durer que dix jours, comme on le leur a promis. Dix jours, c'est vite passé. Et pourtant, quand le bateau rompt ses amarres, on sait au fond de soi que l'on meurt déjà de quitter sa terre natale.

Parole en cale

La situation du coolie rejoint ce moment de toutes-douleurs du bateau négrier qui lève l'ancre devant les côtes africaines, avec son chargement d'esclaves enchaînés à fond de cale. L'instant est marqué par le «cri en cale», cette parole primale enfouie dans la chair de l'esclave, et qui surgira, au-delà du temps et de l'espace, pour demander des comptes à l'Histoire. Et tout simplement pour reconstituer son Histoire.

Les esclaves ont souvent fait la traversée allongés et enchaînés. Le coolie, lui, avait une relative liberté de mouvement: il pouvait voir s'éloigner la côte, regarder les constellations, les traînées phosphorescentes, l'approche d'un cyclone, en somme il regardait la lente évaporation de son être-au-monde ▶

LA DURE CONDITION DES COOLIES INDIENS

L'abolition de l'esclavage dans les colonies britanniques en 1834, puis dans les colonies françaises en 1849, entraîna une pénurie de main-d'œuvre dans les plantations. Pour la compenser, les marchands occidentaux embauchèrent sous contrat des travailleurs étrangers. Le contexte économique difficile que connaissait l'Inde à cette époque favorisa un exode massif d'émigrants indiens, pour la plupart peu qualifiés.

Les contrats, aux conditions très dures, étaient signés par les coolies (de l'hindi *Kuli*, nom d'une tribu aborigène, ou du tamoul *kuli*, «salaire») de plein gré, mais ces derniers étaient fréquemment abusés, trompés, voire entraînés de force. En attendant leur embarquement, ils étaient parqués dans des dépôts insalubres, puis entassés à bord de navires dans des conditions inhumaines. Un grand nombre d'entre eux ne survivaient pas à la traversée.

A la suite de cet exode, des communautés indiennes, parfois importantes, prirent racine dans certaines colonies, en particulier à Maurice, à la Réunion, à Madagascar et aux îles Fidji dans le sud de l'océan Indien et du Pacifique; en Malaisie, Birmanie et à Ceylan en Asie du Sud-Est et du Sud; au Kenya, au Tanganyika, en Ouganda, à Zanzibar et au Natal en Afrique; à Trinidad et en Jamaïque dans les Antilles; en Guyane britannique et au Surinam en Amérique du Sud.

Les travailleurs indiens ont ainsi joué un rôle clé dans l'essor des économies coloniales. Mais dans de nombreux pays, notamment en Afrique, on leur dénia les droits élémentaires de citoyens et ils furent en butte à une discrimination raciale contre laquelle Gandhi s'éleva à plusieurs reprises, lors de ses séjours en Afrique du Sud, mettant pour la première fois en pratique, en 1906, son *satyâgraha*, ou action non violente. □



Jeune femme coolie, arrivée à Maurice en 1874.

► originel. Le voyage réfléchi, consenti, du coolie est déjà métissage, c'est-à-dire frottement de son existence avec une poétique, une vision du monde différente. Le coolie «sait» où il va: il va penser son éloignement, sa stratégie d'enracinement et de survie, sa nouvelle façon de se situer dans la nouvelle structure existentielle qui l'accueillera.

Une autre poétique

Les enfants de la coolitude ont partagé avec ceux de la créolité ce «cri en cale» dont parle l'écrivain antillais Edouard Glissant, ce moment de silence qui se substitue au cri d'une déchirure, puis, comme aux débuts de la traite négrière, s'étoffe en amnésie, volontaire ou non. Dans toute histoire, le non-dit est souvent occulté, évacué, comme s'il suffisait d'opacifier le silence pour censurer son passé douloureux. C'est ici que se loge le *non-texte*, le pré-texte coolie, qui est de l'ordre d'un dire réprimé au-devant de l'exil.

L'esclave a vécu cet instant avec la certitude qu'il n'aura aucune possibilité d'ascension dans la société qui vient de le réduire à l'état d'objet.

Il se rattache à ses croyances, à ses langues. Il pense au suicide, aussi. Le coolie, lui, assiste à la durée de son déracinement, sans repères entre ciel et terre. Il est confronté à la culture des marins, à une langue qu'il maîtrise mal (à l'exception de quelques érudits brahmanes). Son voyage commence par la tromperie: la traversée dure près d'un mois. Il a tout le temps de méditer son sort, de comprendre que la tromperie a déjà commencé avec son contrat. C'est là, dans le cadre juridique, qu'il concentrera ses efforts d'affranchissement.

Par ailleurs, appartenant à une culture de l'écrit, le coolie s'est embarqué avec des livres: le Coran, le Bhagavad-Gîtâ, le Râmâyana. Ces textes sacrés font chair avec son déplacement. Le musée du Coolie de Moka, à Maurice, pos-

sède même un exemplaire du Bhagavad-Gîtâ que des coolies, qui le connaissaient par cœur, ont écrit à la main pour apporter les signes de leur culture d'origine au pays de leur engagement. Preuve incontestable d'une lutte contre la déculturation: le coolie s'accroche à ses textes fondateurs.

Les «stratégies du détour», qu'évoquent les Antillais Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant*, ont été plus marquantes chez les esclaves africains, imprégnés d'une civilisation fondée sur l'oral. C'est à cela qu'est due pour une part l'inventivité langagière plus prononcée des descendants d'esclaves, alors que le coolie, la plupart du temps, se contentait de transférer, de prolonger ses textes dans un autre univers que le ►

Cartes d'identité d'émigrants indiens embauchés pour travailler dans les plantations de l'île Maurice (coolies).



C. Pivard © Haa Qui, Paris

KHALEEL TORABULLY,
poète mauricien.

LE CONCEPT DE COOLITUDE

La coolitude écrit ses premières pages dès que l'Inde est laissée dans l'écume de la mer indienne. Ce concept repose sur une double articulation. D'une part, la reconstitution d'une mémoire problématique, qui flue entre le repli imaginaire vers la patrie atavique — l'indianité en tant qu'ensemble de valeurs inaliénables de l'Inde millénaire — et la nébuleuse de signes née de la rencontre difficile des valeurs de l'Indien en exil avec les cultures en présence dans le pays d'accueil. D'autre part, l'apport d'une poétique fondée sur la part indienne et orientée par le fait que le coolie s'inscrit comme le dernier arrivé, chronologiquement, dans l'élaboration de sociétés plurielles. □ K. T.

► sien. Le créole se devait d'être inventeur de cosmogonie et de poétique. Le coolie opérait une translation de son propre univers sur la terre d'accueil: il récrivait, transposait ses référents sémiologiques dans son nouveau pays. Aussi, ancré à ses textes fondateurs, le coolie se promet, s'il arrive vivant à la Terre promise, de rembourser le prix de son billet et de posséder la terre à son tour.

Mots blessés, à penser

Cette visée pragmatique du travailleur indien a eu une influence décisive sur la création littéraire, sur l'écriture, que le coolie délaisse pour retrouver la Maati, la terre-mère, gage de sa continuité et véritable texte matriciel. Son œuvre en exil prend alors valeur cosmo-

gonique. Et nous y touchons du doigt cette imprégnation forte, sensuelle, de la langue, cette poétique du divers où se rejoignent créolité et coolitude.

Le coolie arrive au terme de son voyage traumatique. Dès le débarquement, le capitaine arrache, le plus souvent à la hâte, les feuilles du registre où sont portés les noms des arrivants — et qui sont retenues par des pinces métalliques dentelées (les Anglais désignent souvent les coolies du terme d'*indentured labourers*, expression où l'on retrouve le radical *dent*).

Cette feuille striée est le symbole de la blessure infligée aux patronymes indiens: ils ont subi le viol de l'orthographe latine dont sont encore affublés les noms des insulaires d'origine non européenne. Elle est la métaphore la plus significative de la coolitude, car elle scelle la blessure à l'identité et au langage, la marque visuelle de la situation du coolie dans la langue. Le coolie aura toujours ce sentiment d'inadéquation, cette crainte de la faute dans la langue du maître, et même dans la langue de l'émancipé, le créole.

Les auteurs coolies ont souvent écrit dans les langues ancestrales: hindi, tamil ou ourdou. Mais ils ont puissamment métissé leur langue. La mosaïque ainsi créée est trace magnifiée d'un exil commun entre les enfants de la coolitude et ceux de la créolité. ■

* Auteurs de *l'Eloge de la créolité*, Gallimard, Paris, 1993.

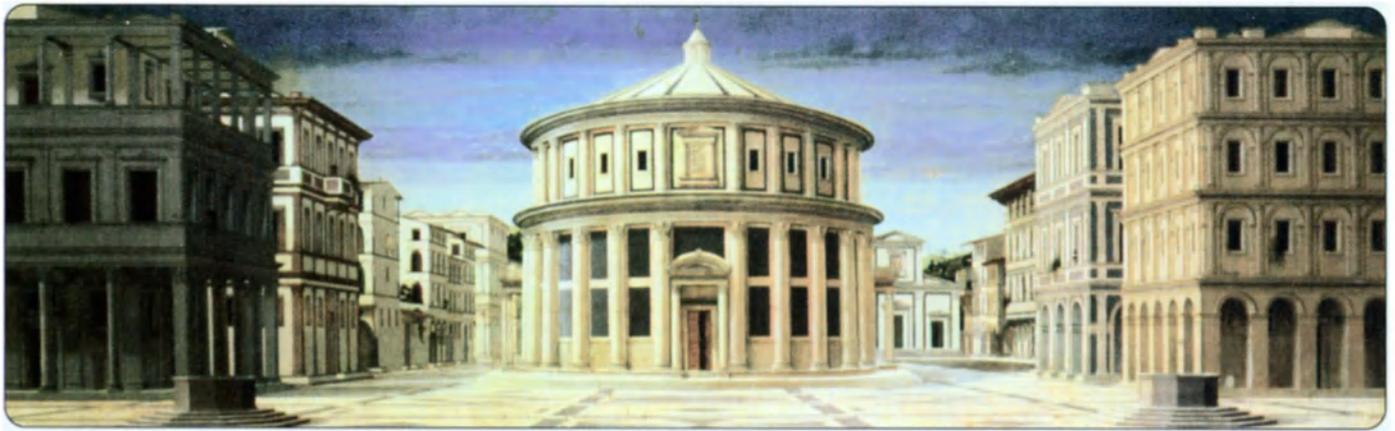
Appartenant à une culture de l'écrit, le coolie a emporté avec lui les textes fondateurs de sa culture d'origine. Cidessous, fête de Shiva à Grand-Bassin, au centre-sud de l'île Maurice.



C. Valèse © Hoa Qui, Paris

LA LITTÉRATURE POUR PATRIE

PAR BUJOR NEDELCOVICI



© G. Degli Orti, Paris

Pour de nombreux intellectuels du 20^e siècle, l'exil est un voyage initiatique autant qu'une épreuve de vérité.

Ville idéale (15^e siècle), peinture attribuée à Luciano Laurana et Francesco di Giorgio Martini. Palais ducal d'Urbino (Italie).

Epreuve initiatique par excellence, cheminement dans le labyrinthe ou descente aux enfers, l'exil est source d'inspiration et révélation de soi-même. L'être qui vit en exil — contraint ou volontaire — connaît une rupture ontologique: il meurt à sa vie antérieure pour renaître à sa vie nouvelle. Qu'on le nomme intérieur ou extérieur, politique, économique ou culturel, l'exil entraîne chez cet être une transformation fondamentale, spirituelle et morale.

L'exil a toujours existé. De la marche forcée des Hébreux rapportée par la Bible au bannissement de Dante, il scande l'histoire et l'imaginaire de l'Occident. Mais ces exodes, ces proscriptions n'ont jamais atteint l'ampleur systématique qu'ils ont acquise en ce 20^e siècle.

Dans les années 30, pour fuir l'hydre nazie, de nombreux intellectuels sont obligés de quitter l'Allemagne et les pays occupés. Sigmund Freud, Karl Popper, Elias Canetti abandonnent Vienne pour Londres. Bertolt Brecht et Thomas Mann se réfugient aux

Etats-Unis. Stefan Zweig gagne le Brésil, où il se donne la mort. Mais la condition de métèque (*metoikos* — qui «change de maison») est difficile à vivre et l'exilé demeure un étranger rongé par l'obsession de garder sa dignité humaine.

Plus encore que l'Allemagne nazie, c'est l'URSS qui devient, au 20^e siècle, la championne de l'exil. La liste est longue de ceux qui ont quitté cette terre de proscription à la recherche d'une liberté de conscience, de pensée et d'expression. Pour rompre l'indifférence, le cynisme du monde contemporain, il faudra attendre *l'Archipel du Goulag* d'Alexandre Soljenitsyne. Proscrit, Soljenitsyne demeure une des grandes consciences du siècle. Les récents événements de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda (pour ne citer que ces deux exemples) prouvent que l'histoire se répète, mais surtout que l'homme continue d'exiler l'homme et qu'il endosse tour à tour les rôles de proscripteur et de proscrit, de bourreau et de victime.

L'exilé volontaire — intellectuel, penseur, écrivain — s'adapte. Il change de pays, parfois même de langue. René Descartes en Hollande, Voltaire, réfugié d'abord en Angleterre, puis près de Genève, Joseph Conrad, qui embrassa la culture et la langue anglaises, Lawrence Durrell au Proche-Orient et tant d'autres connus et moins connus, sont autant de figures qui évoluèrent entre l'isolement et ▶

BUJOR NEDELCOVICI,
écrivain, essayiste et
scénariste roumain.

► l'adoption selon une dialectique savante, parfois difficile à cerner, où la distinction entre exil volontaire et involontaire reste floue, s'estompe même parfois. Leur odyssee marque l'histoire scientifique, littéraire et artistique de notre siècle: Picasso, Chagall, Kandinsky, Albert Camus, Samuel Beckett, Mircea Eliade.

Je suis un métèque

«On n'habite pas un pays, mais une langue», disait Emil Cioran de l'écrivain, dont le cas peut être considéré comme à part. L'écrivain n'est-il pas toujours ailleurs? Cette conception de la patrie pourrait expliquer pourquoi les écrivains qui ont adopté une autre langue (Conrad, Ionesco, Cioran) sont si rares.

L'expérience m'a appris que l'exil le plus éprouvant, le plus frustrant, reste sans doute l'exil intérieur, quand il précède le départ matériel. Ayant hérité, sous la férule communiste, de la marque d'infamie portée par mon père, détenu politique, toute position sociale autre que celle de travailleur manuel sur des chantiers m'était interdite. Le besoin de comprendre et d'expliquer, d'imaginer aussi, m'a

chassé dans l'écriture, où j'ai reconquis ma liberté de penser et de m'exprimer. La censure, enfin, m'a contraint à l'exil physique, loin de ma famille, de mes amis, de ma maison. Je suis un métèque, au sens propre du terme. Je ne suis ni roumain, ni français, ni même un exilé. Je suis écrivain et j'ai la littérature pour toute patrie.

Si l'exil est une épreuve initiatique, c'est aussi une épreuve de vérité: c'est quitter des illusions, des utopies, des faux-semblants pour atteindre à une sorte de lucidité. C'est apprendre à séparer le bon grain de l'ivraie en rejetant au loin la fausse tolérance, qui autorise un semblant de paix intérieure, pour la vraie tolérance, qui exige la plongée dans l'universel.

Au fond, nous connaissons tous l'exil, à un moment ou un autre de notre vie. L'essentiel est de le comprendre et de chercher à en dégager la dimension métaphysique en se dépassant soi-même. L'exil involontaire est devenu, pour moi, un exil volontaire à la recherche du temps perdu et d'une résurrection spirituelle. Accepter, c'est déjà revenir — au moins sur soi. ■



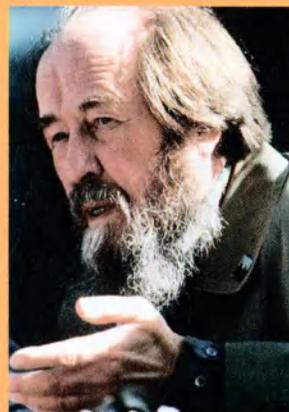
VICTOR HUGO
(1802-1885),
écrivain français.

Léonard de Selva © Tapabor, Paris



JORGE LUIS BORGES
(1899-1986),
écrivain argentin.

Sophie Bassouls © Sygma, Paris



ALEXANDRE SOLJENITSYNE
(né en 1918),
écrivain russe.

Vyto Starinskas © Sygma, Paris



WOLE SOYINKA
(né en 1934),
écrivain nigérian.

F. Reglain © Gamma, Paris



© Patrick Lages, Paris

LE VOYAGEUR VENU DE LOIN

**L'écrivain?
Un exilé
par nature.**

« **M**aintenant que vous vivez séparé de votre terre, écrivez-vous de la même façon qu'avant? », telle est la question que l'on pose le plus souvent aux écrivains vivant dans un pays étranger. En d'autres termes: « Avez-vous emporté avec vous la source qui, hier encore, fécondait votre œuvre ou avez-vous besoin d'une nouvelle source d'inspiration? »

Les questions candides sont souvent celles auxquelles il est le plus difficile de répondre. Comme contaminés par leur naïveté, les écrivains y répondent de façon naïve.

La réponse la plus juste serait une nouvelle question: « Dans notre petit univers terrestre, peut-on vraiment être éloigné de son pays? »

Ma réponse est: « Non. »

Pour un écrivain vrai le monde est immédiatement perceptible dans son ensemble, comme la perspective qui s'ouvre quand il se met à sa fenêtre. Et cela non seulement grâce à la télévision, comme on pourrait le penser, mais pour une raison plus profonde: dans la conscience de l'écrivain, qu'il le veuille ou

non, l'étendue du monde est toujours présente. S'il en était autrement, sa vision artistique serait mutilée, sectionnée, peut-être impossible. Ce serait comme utiliser une langue sans syntaxe, indispensable pour placer les mots dans les rapports nécessaires à l'expression de la pensée.

Dans notre conscience se dressent par strates les pyramides égyptiennes, les glaces du pôle Nord, les vents de Sibérie, la chaleur torride du désert, les gratte-ciel de New-York ou les monastères du Tibet. Il ne faut aucun effort pour que ces images se déploient sur l'écran de notre pensée, comme aussi celles de la crucifixion du Christ, ou du caravansérail de Gengis-Khan. Elles nous sont proches, naturelles, comme le bureau de poste ou les boutiques du quartier.

On peut émettre l'hypothèse que le cerveau de l'homme embrasse spontanément l'étendue du monde et la durée millénaire des événements qui le façonnent. Il s'habitue dès la prime enfance à conjurer sa peur pour y enfouir ses désarrois. Il y ajoute souvent d'autres espaces illimités, comme les flammes de l'enfer...

Ainsi l'éloignement, l'exil ne sont-ils pas seulement familiers à l'écrivain; dans une grande mesure, ils participent de son pouvoir de création.

Ils sont liés à cet écran, à ce brouillard séparateur, indispensable pour établir les limites entre les apparences du réel et leur reflet artistique, la distance nécessaire entre le créateur et la vie.

Depuis les origines, on le sait, l'absence a été l'un des éléments constitutifs du mécanisme de la création.

Avant même l'existence de l'écrit, avant même l'existence du concept d'« écrivain », il y avait ce rhapsode, ce voyageur venu de loin, celui qui apportait des récits des contrées éloignées à propos de peuples inconnus. C'était aussi le premier *auteur*.

L'éloignement stimulait son imagination, l'incitait à changer les paysages, à imaginer des êtres différents de ceux qui ont existé, voire des êtres qui n'ont pas existé — en d'autres termes: à créer des personnages.

Au fond l'éloignement, entraînant l'impossibilité d'un quelconque contrôle, garantissait la première liberté du créateur.

C'est, à la limite, dans la nature des créateurs de créer de la distance d'une façon ou d'une autre.

L'entremêlement des raisons politiques et idéologiques, des conflits de l'écrivain avec sa



Le Rhapsode, statuette en bronze de l'art minoen (2600-1200 avant J.-C.).

© AKG photo, Paris

PAR ISMAÏL KADARÉ



S. BASSOIS © SIGMA, PARIS

société, joue sans doute un rôle dans son choix de l'exil. Mais au-delà, il y a une quête mystérieuse, qui a partie liée avec le mécanisme de la création.

Et pourtant, il n'y a pas la moindre contradiction entre l'exil et l'identité culturelle de l'écrivain.

Au contraire, l'exil peut renforcer cette identité et, précisément au moment où elle semble s'étioler, avec la dimension universelle qu'il lui ajoute, elle devient encore plus vraie.

En général, l'écrivain ou le créateur de valeurs culturelles qui vient dans un pays étranger est toujours le *voyageur* primitif qui apporte de loin les couleurs et les surprises de son propre pays. Quant au pays étranger qui accueille l'écrivain (pays immobile qui accueille le migrateur), il est intéressé par ses fantasmes autant, sinon plus, que par sa vision du quotidien. Ainsi, le mécanisme fonctionne-t-il de façon réciproque: de part et d'autre on recherche l'éloignement. Chacun le trouve à sa façon.

Dans cette perspective, on peut dire que l'écrivain lui-même recherche l'exil lorsque quelque chose ne fonctionne pas normalement dans la machine intérieure de la création. Les autres motivations sont alors de second ordre. Le premier écrivain du monde, Homère, qui selon toute vraisemblance a vécu dans un état de non-installation permanente, n'a jamais expliqué ses déplacements.

Pour les aèdes et les rhapsodes, la déambulation apparaissait comme une condition naturelle.

Les raisons de l'émigration du second écrivain du monde, Eschyle, sont restées peu claires, ou tout au moins peu justifiées, si on se contente d'une explication politique. Un malentendu avec la Grèce, avec l'époque entière, une altercation avec le jury du concours dramatique, tout cela peut avoir constitué des motivations fortes, mais elles étaient insuffisantes pour obliger ce génie à quitter Athènes — à l'âge de 67 ans.

Dante Alighieri fut assez fin pour s'opposer à la lutte politique entre deux clans antagonistes de sa cité, ce qui le conduisit à un long exil (dans la cité voisine!). Dans cet exil, il écrivit une des œuvres les plus fortes de la littérature universelle: la *Divine comédie*. Nous sommes en droit de nous demander si ce ne fut pas la vraie raison de son départ.

Les tempêtes politiques, surtout celles de notre siècle, ont poussé des milliers d'écrivains et d'artistes à quitter leur pays pour se jeter aux quatre coins du globe. Or, même dans cette fièvre politique, il y a toujours quelque chose d'immobile, quelque chose qui reste en suspens, «comme les étoiles lors des séismes» (selon le mot d'un poète). Cela s'appelle la fièvre créatrice.

Elle a sa part dans chaque explication. C'est elle qui décide du destin du créateur exilé: elle le tient en vie ou elle le détruit à jamais. Durant le communisme et surtout pendant la période de transition vers sa chute, des milliers d'écrivains et d'artistes de l'Est ont quitté leur pays, certains avec des objectifs clairement fixés, les autres poussés par une psychose collective, la soif d'une vie plus intéressante. Bien que maintenant la poussière de cette tempête soit retombée et que les choses apparaissent plus clairement, nous ne sommes pas en état de distinguer les véritables raisons de cette considérable migration. Il nous faudra encore un peu de temps, en tout cas, pour apprécier les trésors qu'elle aura permis de produire.

Au 19^e siècle, alors que l'Empire ottoman sévissait dans les Balkans, les idéologues de ces derniers, leurs maîtres à penser, leurs poètes, leurs philosophes, les ont quittés en masse et se sont installés en Europe de l'Ouest, d'où ils exhortaient leurs compatriotes à s'exiler à leur tour. A cette époque, l'exil se comprenait comme une conséquence de la terreur. Mais les années passant, il devint clair, pour ceux qui lisaient les œuvres de l'exil, que celui-ci fut au fond, avant tout, nécessaire aux écrivains pour faire croître en eux le sentiment de l'importance des pays qu'ils avaient quittés.

Dans ces conditions, l'exil devient nourricier, rédempteur. Lorsque ton pays devient insupportable à regarder, tu es obligé de te voiler la vue. On dit que, pour cette raison, le philosophe grec Démocrite, se creva volontairement les yeux.

D'une façon ou d'une autre, il arrive un jour où nous reproduisons, chacun à sa façon, ce geste antique et définitif. ■

Une «identité-baniane»

PAR RENÉ DEPESTRE

Quant l'exil
devient
patrie...



S. Bassoulé © Sygma, Paris

L'âge de l'internet auquel accède le monde va-t-il invalider la vision de l'exil que nos civilisations partagent encore avec l'Antiquité, le Moyen Âge, la Renaissance, les temps baroque, classique, romantique? A ces diverses époques, en effet, l'exilé était cet être humain qui, arraché à son sol natal, coupé de son enfance et de sa langue maternelle, vivait en terre étrangère une douloureuse épreuve de deuil et de nostalgie.

A travers la succession des régimes sociaux, le pouvoir politique conférait à l'exil un caractère de punition publique et de mort civile à l'étranger. C'était un outil de code pénal qui forçait un individu à s'éloigner de sa patrie (ou de son foyer d'adoption) avec défense d'y remettre les pieds. Sa joie de vivre et son intégrité de citoyen étaient ainsi acculées à une saison sans fin d'amertume et de détresse jusqu'à la maladie incurable du déracinement. Exclu de sa terre d'origine par la force de l'histoire en cours, mutilé, humilié par la perte de ses racines, n'étant plus personne, l'exilé n'avait ni souffle ni ressource hors de la quête désespérée du «paradis originel».

Aujourd'hui on assiste à un élargissement simultané de nos perceptions de l'univers. L'alchimie des échanges, le foisonnement des contacts de civilisation subissent une accélé-

ration sans précédent. La sorcellerie péremptoire des dogmes intégristes, le bric-à-brac des sectes, les formes de régression des mentalités, bref, les diverses barbaries qui ont pignon sur rue sont voués à l'échec face à l'interfécondation des sens et des valeurs qui est en train de s'imposer partout dans les rapports des individus, des savoirs et des négoce de la planète.

Une mutation aussi décisive, un tel agrandissement de l'échelle de nos expériences, nous invitent à repenser, ou à réévaluer avec un regard audacieux et neuf la notion d'exil, comme d'ailleurs la plupart des repères culturels traditionnels qui possèdent à nos yeux une assurance d'éternité. Le processus de mondialisation est appelé à rendre périmée et caduque la croyance qu'il faut être chez soi, dans l'odeur du café de sa grand-mère, pour avoir une identité. Le vertige qui saisit la circulation des personnes et des biens, la bougeotte magique des esprits d'une civilisation à l'autre de la terre, privent désormais la situation de l'exilé de tout caractère d'absolu.

Racines multiples

Quant à mon parcours personnel: un demi-siècle après mon départ d'Haïti, en 1946, l'errance de toute une vie m'a conduit à trouver une riposte originale au drame que l'exil peut ouvrir dans la vie d'un écrivain. Loin de Jacmel, mon coin antillais natal, j'ai appris à rester strictement à l'écart de l'espace ethnique fermé, crispé sur soi et sur le passé, que les exilés de tous bords (et les émigrés en général) ont tendance à former entre eux dans la société où ils sont accueillis. Je me suis toujours méfié des effets de groupes et des paniers à crabes nostalgiques qui, dans l'émigration, freinent l'effort naturel d'intégration aux valeurs du foyer d'adoption. Grâce à mon souci de garder deux fers au feu, le soleil du chez-soi (perdu) et celui du chez-autrui (gagné), j'ai pu être, le plus naturellement du

RENÉ DEPESTRE,
poète et romancier né à Haïti.

monde, Français à Paris, Brésilien à São Paulo, Tchèque à Prague, Italien à Milan, Cubain à La Havane. Ces différentes racines, ajoutées à mon héritage haïtien, m'ont fait les *moi*, successivement frémissants de toute la poésie du monde, qui m'ont préparé à vivre dans la joie et la sagesse les temps d'identité multiple et d'ubiquité culturelle planétaire qui frappent à nos portes.

A mon arrivée à Cuba, en mars 1959, j'avais dans mes bagages douze ans d'exil, vécus à Paris, Prague, Milan, et dans trois capitales de l'Amérique Latine, Santiago, Buenos Aires, São Paulo. Couvert de cicatrices, la tête pleine à craquer des contradictions de la guerre froide, je maudissais plus que tout au monde le dogmatisme, la police des rêves, la langue et la pensée de bois, la délation, la double conscience ou la conscience à tiroirs qui étaient les redoutables composantes du stalinisme et de sa terrifiante *realpolitik* «socialiste».

Dans les premiers temps de mon intégration à la révolution cubaine, j'ai eu le vif sentiment que le castrofidélisme, irrigué par le guévarisme du Che, était en mesure, malgré ses précoces dérapages, de mettre fin aux scandales du racisme et des autres tares sociales héritées de la colonisation. Je vécus au quotidien dans l'illusion que le pays des José Martí, Alejo Carpentier, Ernesto Lecuona, Nicolás Guillén, Wifredo Lam, Fernando Ortis, ne mettrait jamais un nouvel exil sur mon chemin. Au plus vrai de mon être, des années durant, au milieu des hauts et des bas du nouveau régime, j'ai pu croire, comme on le répétait autour de moi, que Cuba était aussi mon foyer, et que j'étais un Cubain de plus...

Mes années cubaines devaient aussi déboucher sur un énième départ.

Ici et ailleurs

Qu'allais-je faire de tant d'exils sur le dos, dans un *ailleurs* d'Haïti qui occupait dans mon imaginaire tant de patries d'adoption différentes? L'absence de la langue maternelle, le créole haïtien, dans mes travaux d'écrivain et de poète, serait-elle le signe d'un exil linguistique, la métaphore radicale de mon nomadisme d'exilé à vie? En exaltant mon identité d'Haïti à travers la langue française et les valeurs historiques de la francophonie, n'était-ce pas trahir Jacmel, la créolité, la négritude, le surréalisme des Haïtiens, les soirées d'une enfance ensoleillée de réel merveilleux, de légendes et de sortilèges vaudous?

Les réponses à ces interrogations identitaires sont données par la vie même du nomade enraciné que depuis dix ans je suis devenu en tant que citoyen français d'une petite ville de la France profonde. Je fais l'expérience que l'identité à racine-unique est un dogme ethno-nationaliste qui est le contraire de la grande santé dont a besoin l'imagination d'un écrivain qui se rafraîchit sans cesse aux données complémentaires de son *chez-soi* d'origine haïtienne et de son *chez-autrui* intensément vécu à la française.

Un jour j'ai découvert à l'île Maurice le *banian*, cet arbre sacré du Sud-Est asiatique dont les racines ont la faculté, après un premier développement en tronc unique, de redescendre à la terre nourricière pour s'assurer d'autres remontées à la lumière. Mon *identité-baniane* situe ma vie et mon aventure de poète à l'inverse de l'exil. ■



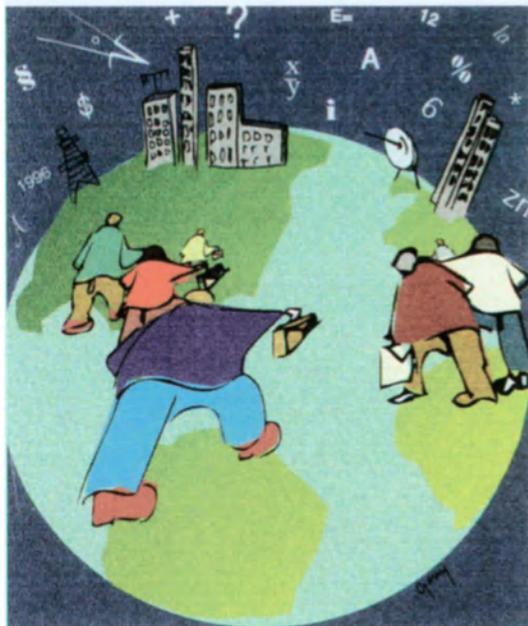
Un banian, ou figuier de l'Inde, remarquable par ses racines adventives aériennes.

S. Cordier © Jacana, Paris

L'EXODE DES CERVEAUX

PAR CARMEN GARCÍA GUADILLA

Un phénomène
Sud-Nord aux
proportions
alarmantes.



© Cécile Gouy, Paris

A partir de la seconde moitié du 20^e siècle, l'objectif de modernisation qui sous-tend la conception du développement incite de nombreux pays du Sud à envoyer des étudiants se perfectionner dans les pays industrialisés afin d'accélérer la formation de ressources humaines de haut niveau.

Mais bon nombre de ces étudiants choisissent de rester dans les pays développés une fois leur formation achevée. Le même phénomène touche les professionnels qui, n'étant pas parvenus à se réintégrer totalement dans leur pays d'origine, décident de retourner dans celui où ils ont fait leurs études. Migration renforcée par la politique de séduction que mènent les pays développés vis-à-vis de ceux qu'ils ont formés — bien souvent aux frais de leur pays d'origine.

Un retour difficile

Dès les années 60, certains pays d'Amérique latine ont tenté d'enrayer ce phénomène grâce à la mise en place de programmes spéciaux de «retour» de leurs professionnels. Ces programmes ont reçu le soutien d'organismes internationaux, tels que l'Organisation internationale pour les migrations, qui a permis en 1974 le retour de plus de 1 600 scientifiques et techniciens qualifiés en Amérique latine. Mentionnons également, à titre d'exemple, le programme argentin de rapatriement des réfugiés politiques, soutenu par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Dans les années 80 et 90, des programmes de «retour temporaire» sont établis en vue de tirer le meilleur parti des «cerveaux» qui oc-

cupent des positions stratégiques dans les pays développés. C'est ainsi qu'est né le Transfert des connaissances par l'intermédiaire des nationaux expatriés (TOKTEN) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD): il stimule la participation de techniciens et de scientifiques dans leur propre pays sur de courtes périodes.

Mondialisation et concurrence

Mais la fuite des cerveaux hors de ces pays risque fort de s'accroître à l'avenir, se pliant en cela aux nouvelles lois du marché international du savoir. En effet, les pays riches sont en bien meilleure posture que les pays en développement pour attirer et conserver les cerveaux.

Des études récentes prévoient que les pays les plus développés (Amérique du Nord, Japon et Europe) vont avoir besoin d'un nombre croissant de professionnels hautement qualifiés — environ deux fois plus que n'en pourront produire leurs systèmes éducatifs respectifs, estime-t-on. D'où l'urgence, pour les pays en développement qui envoient des étudiants à l'étranger, de favoriser les domaines où ils souhaitent avoir des gens compétents qui renforcent les institutions nationales, plutôt que de faciliter le perfectionnement d'individus qui, faute d'attaches professionnelles, risqueraient de ne pas revenir.

Il est capital de former ceux qui à leur tour formeront d'autres professionnels, de former des «formateurs d'ingénieurs» plus que des ingénieurs et des «formateurs de médecins» plus que des médecins. A cet égard, il faut donner la priorité aux études doctorales et post-doctorales. Mais pour que tout cela serve à quelque chose, les pays du Sud ne doivent pas se contenter d'une structure institutionnelle capable d'absorber les professionnels envoyés à l'étranger, ils doivent également assouplir leurs procédures bureaucratiques afin d'encourager et de faciliter leur retour. Les carences en ce domaine ne font qu'accélérer l'hémorragie.

Le non-retour des étudiants ou des professionnels qui se perfectionnent à l'étranger est un sujet complexe. Dans de nombreux cas, le phénomène échappe tant à la volonté de ceux qui ne reviennent pas qu'à celle des responsables des institutions concernées dans leurs pays d'origine. Il est bien souvent imputable à une véritable inertie bureaucratique et à l'incapacité de l'économie nationale à répondre aux aspirations de ceux qui ont acquis un haut niveau de qualification dans les pays développés et à leur offrir des situations en conséquence. ■

CARMEN GARCÍA GUADILLA,
professeur vénézuélienne.



P. Mountzis/UNHCR

DES RÉFUGIÉS PAR MILLIONS

PAR RONY BRAUMAN

Le nombre de réfugiés n'a jamais été aussi important qu'à notre époque ni plus durable leur condition.

Ci-dessus, réfugiés somaliens en rade de Mombasa (Kenya) en 1992.

Plus de seize millions de personnes dans le monde sont des réfugiés. Chiffre accablant, qui ne devrait pourtant pas masquer les réalités humaines ni les grandes évolutions. Dissoutes dans les chiffres et les statistiques, ce sont autant d'histoires individuelles qui se jouent derrière des clôtures et, parfois, des barbelés. Les volontaires de l'humanitaire les connaissent bien, ces camps et ces zones de confinement où l'on monnaie sa vie du prix de sa liberté, où la sécurité est assurée,

non par la loi, mais par l'enfermement. Etre réfugié, c'est d'abord échanger une injustice contre une autre, troquer une souffrance contre une autre souffrance.

Mais, sauf à prendre la condition de réfugié pour un état permanent, ce qui malheureusement arrive, il est important de saisir les évolutions et les sources de ces grands flux: ainsi, depuis 1990 environ 10 millions d'exilés ont pu retourner au pays, retrouver la vie qu'ils avaient dû quitter. Il est de même essentiel de relever que la moitié du nombre total des réfugiés actuels, soit 8,6 millions de personnes, sont originaires de quatre pays seulement (Palestine, Afghanistan, Rwanda, Bosnie-Herzégovine).

Est-ce à dire que les réfugiés seraient un problème spécifique du tiers monde, une fatalité ignorée des pays industrialisés? Cer- ▶

▶ tainement pas. Les huguenots fuyant la France après la révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, ont constitué le premier groupe de réfugiés qualifiés comme tels. Afin d'échapper aux dragonnades, conversions forcées et interdictions professionnelles, 300 000 protestants avaient quitté le royaume de Louis XIV pour trouver refuge dans les pays voisins de religion réformée. Ce sont les premiers exilés envers qui a été reconnue une responsabilité particulière, en l'occurrence un devoir de solidarité confessionnelle.

Humaniser l'horreur

Mais la grande époque des réfugiés est, plus qu'aucune autre de l'histoire, le 20^e siècle, qui semble se partager entre la sensibilité humaine et la terreur politique. Le progrès constant du souci des droits de l'homme, dans les mentalités comme dans les conventions et règles internationales, y est allé de pair avec l'apparition de formes inédites d'oppression, de contrôle social et de destruction. Les tyrans modernes ne sont sans doute pas plus mauvais que les anciens, mais les moyens techniques dont ils disposent ont rendu concevables des programmes de chirurgie sociale que leurs prédécesseurs ne pouvaient pas même imaginer. L'horreur, démultipliée par la technique, est là, qui traverse tout ce siècle. Mais elle s'est très vite accompagnée de son double, la volonté d'humaniser l'horreur. Un an après son institution en 1920, la



Reza © Sygma, Paris

Mères rwandaises à la recherche de leurs enfants. En 1995, l'UNICEF et la Croix Rouge internationale ont exposé dans les camps de Goma (Zaire) des milliers de photographies d'enfants ayant été séparés de leurs parents au cours de leur exode.

Société des Nations crée un Haut-Commissariat pour les réfugiés dont la responsabilité est confiée au Norvégien Fridtjof Nansen. Sa première tâche consiste à organiser la réinstallation de 1,5 million de réfugiés et prisonniers de guerre dispersés dans l'ensemble de l'Europe par la tourmente du premier conflit mondial.

La Seconde Guerre mondiale a définitivement fait entrer les civils au cœur de la guerre: on recensait, à la fin du conflit, 21 millions de réfugiés dispersés dans l'ensemble de l'Europe. En 1951, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) com-



A gauche, rapatriés volontaires guatémaltèques quittant le Mexique où ils avaient trouvé refuge.

Créé en décembre 1949, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) au Moyen-Orient assure le fonctionnement de 98 centres médicaux généraux et d'une trentaine de cliniques spécialisées. Un tiers des 2,39 millions de réfugiés recensés par l'UNRWA vit dans des camps surpeuplés. A droite, visite médicale au camp de Bequa'a.

Liba Taylor/UNHCR

mence son activité (voir encadré). Qu'est-ce qu'un réfugié? Selon la terminologie juridique internationale, fixée par la Convention de Genève de 1951, le statut de réfugié est accordé à toute personne qui, «craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays». Il faut donc, condition nécessaire mais non suffisante, avoir franchi une frontière internationale pour être considéré comme *réfugié*. Par opposition aux populations chassées de leurs lieux habituels de résidence, désignées comme *personnes déplacées* et dépourvues de statut juridique.

Un statut évolutif

Elaborée par des Européens dans le contexte politique des années 50, cette définition a vu son application pratique s'élargir avec le temps, suivant en cela l'évolution du phénomène. La situation était simple lorsqu'un dissident soviétique ou hongrois venait demander, dans les années 60 et 70, la protection d'un Etat démocratique. Elle l'était tout autant lorsqu'il s'agissait de faire échapper aux griffes de leurs geôliers des Iraniens ou des Argentins dans les années 70. Elle commença à se compliquer sérieusement dans la seconde partie des années 70, lors des grands bouleversements intervenus dans plusieurs régions du tiers monde. Les changements de régime

LE HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR)

Créé en 1950 et entré en activité en 1951, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a pour mission de «fournir une protection internationale (...) et (...) de chercher des solutions permanentes aux problèmes des réfugiés». Le travail de l'Organisation est humanitaire et strictement apolitique. A l'origine limité par son mandat aux personnes qui se trouvaient en dehors de leur pays d'origine, le HCR en est progressivement venu à assister ou protéger les rapatriés dans leur pays d'origine et des groupes spécifiques de personnes déplacées se trouvant chez elles dans une situation comparable à celle de réfugiés.

La Convention relative au statut des réfugiés de 1951, qui constitue la pierre de touche du HCR, a force de loi. Elle établit une définition générale du réfugié qui ne le subordonne pas à des groupes nationaux spécifiques, établit clairement le principe de non-refoulement en vertu duquel nul ne peut être renvoyé contre son gré dans un territoire où il pourrait être exposé à des persécutions, et fixe des normes pour le traitement des réfugiés, leur statut juridique, leur emploi et leur bien-être.

Le HCR s'efforce:

- d'encourager les gouvernements à ratifier les conventions internationales et régionales relatives aux réfugiés, rapatriés et personnes déplacées;
- de faire en sorte que les réfugiés soient traités selon les normes internationalement reconnues et bénéficient d'un statut juridique approprié et des mêmes droits économiques et sociaux que les ressortissants de leur pays d'accueil;
- de favoriser l'octroi de l'asile aux réfugiés en veillant à ce qu'ils soient admis dans un pays sûr, à l'abri d'un rapatriement forcé dans un pays où ils ont des raisons de craindre des persécutions ou d'autres périls;
- de s'assurer que les demandes d'asile seront examinées avec équité et que les demandeurs seront protégés, pendant toute la durée de cet examen, contre un rapatriement forcé;
- d'aider les réfugiés à sortir de leur condition, soit en favorisant leur rapatriement librement consenti, soit en les aidant à acquérir une nouvelle nationalité;
- de faciliter la réinsertion des rapatriés et de contrôler le respect des amnisties, des garanties et des assurances qui ont présidé à leur retour;
- de promouvoir la sécurité physique des réfugiés, des demandeurs d'asile et des rapatriés.

Les activités d'assistance matérielle du HCR comprennent les secours d'urgence, l'aide au rapatriement librement consenti ou à l'intégration sur place, la réinstallation dans un pays tiers, l'orientation sociale, l'éducation et l'assistance juridique. ■



Munir Naser/UNRWA

en Asie du Sud-Est, en Afrique australe et en Afrique orientale, l'invasion de l'Afghanistan, la montée de la violence en Amérique centrale ont profondément transformé les données du problème, sans que la perception de celui-ci, et par conséquent les instruments internationaux destinés à y apporter une réponse, en soient réellement modifiés. Avec la fin de la guerre froide, nombre de conflits se sont apaisés, permettant le retour chez eux de millions d'exilés, mais d'autres régions se sont embrasées.

Les conséquences de ces transformations politiques sur le statut pratique des réfugiés sont profondes. Autrefois résolue par leur intégration dans les pays d'accueil, la question est désormais considérée sous l'angle de l'assistance dans des camps qui se perpétuent aux ▶



M. Larsen/UNHCR

► frontières des nations en guerre, dans l'attente d'un retour. On a vu, au cours de ces dernières années, que ce retour était plus qu'une simple hypothèse, qu'il était envisageable, qu'il n'y avait donc pas de fatalité de l'exil.

Une stratégie calculée

Cependant les camps de réfugiés, propres au tiers monde dans les années 80, ont refait leur apparition sur le continent européen d'où ils avaient disparu depuis quarante ans. Les réfugiés ne sont plus, dans les conflits de « purification » à la fois ethnique et politique, une conséquence de la violence, mais le but même poursuivi par celle-ci. Le déracinement n'est pas ici un sous-produit douloureux des passions humaines, mais un objectif stratégique de ces guerres totales que mènent des armées, non plus contre d'autres armées, mais contre des populations.

Quelle que soit la cause de l'exode, le devoir de la communauté internationale — il faudrait dire son engagement primordial — réside dans la protection de ces populations, c'est-à-dire en tout premier lieu dans l'application du principe de leur non-refoulement. Nul ne choisit de s'arracher à sa terre par facilité ou par opportunisme. Là où il y a exode, il y a oppression, et c'est un devoir collectif, qui s'impose à l'ensemble de la communauté internationale, que d'abriter et d'assister ceux que les circonstances ont privés des moyens d'assurer leur propre survie. La défense des libertés et du pluralisme dans le monde passe nécessairement par la reconnaissance et la défense du droit d'asile. En ces temps incertains, le combat est assurément plus difficile, c'est pourquoi il vaut, plus que jamais, d'être mené. ■

LE HCR EN CHIFFRES ET SUR LE TERRAIN

Service de l'information du HCR
Case postale 2500, 1211 Genève 2 Dépôt, Suisse
Téléphone: (41.22) 739-8502
Télécopie: (41.22) 739-7315
Courrier électronique: HQPI00@UNHCR.CH

- Les programmes du HCR sont financés par des contributions volontaires des gouvernements, d'organisations gouvernementales et non gouvernementales. Les dépenses du HCR sont passées de quelque 550 millions de dollars en 1990 à 1,3 milliard en 1995. Il dispose parallèlement d'une allocation du Budget ordinaire des Nations Unies pour ses frais administratifs.
- En 1996, le HCR employait 5 500 personnes dans 123 pays.
- En août 1996, 131 Etats étaient parties à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et/ou au Protocole de 1967.
- De 1981 à 1991, le nombre des réfugiés dans le monde a plus que doublé, passant de 8 à 17 millions de personnes. En 1996, le HCR a recensé 26 millions de réfugiés et de personnes déplacées relevant de sa compétence.
- En 1994, le HCR a dû faire face au plus grand exode de son histoire: plus de deux millions de Rwandais ont fui entre avril et août vers les pays avoisinants.
- Le conflit dans l'ex-Yougoslavie a fait plus de 3,7 millions de réfugiés et personnes déplacées depuis 1991. Le HCR a dépensé plus d'un milliard de dollars pour cette seule région du monde au cours de cette période. ■



M. Kobayashi/UNHCR

Les personnes déplacées à l'intérieur de leurs frontières nationales, comme ces civils tchétchènes fuyant les zones de combat, sont du ressort du HCR.

Ci-dessous, rapatriés volontaires cambodgiens en route pour un centre de réception spécialement mis en place par le HCR.

RONY BRAUMAN,
médecin français.

L'ASILE, UNE TRADITION MENACÉE

De plus en plus d'Etats limitent l'entrée des demandeurs d'asile sur leur territoire.

Le texte ci-dessous est une libre adaptation d'une étude écrite par Pedro Vianna et éditée par l'association France terre d'asile.

La protection des personnes exposées aux persécutions a toujours fait partie des préoccupations éthiques des sociétés humaines. Nous trouvons, dans l'histoire des civilisations méditerranéennes, plusieurs exemples de textes qui abordent le sujet.

Dès la fin du deuxième millénaire avant notre ère, un traité égypto-hittite prévoyait les conditions de sécurité et d'impunité qui devaient être assurées aux personnes accusées de délits politiques extradées vers l'Egypte; l'Ancien testament est émaillé de références à l'exil forcé et à la protection de ceux qui fuient les persécutions; la littérature de la Grèce



© Photo-Callig. Freiburg/UNHCR

antique est riche en textes sur le devoir sacré de protection et sur les lieux d'asile (*asylos*: le lieu inviolable). Mais la première œuvre littéraire à traiter le sujet sans détour est une tragédie, *Les Suppliantes*, où Eschyle établit un lien entre le sacré, le politique et le social.

L'histoire de Rome, où l'aspect sacré de l'asile semble moins présent, est, selon la légende, marquée dès ses débuts par la création d'un refuge sur les lieux consacrés au dieu Asylæus. Tite-Live montre, dans son *Histoire Romaine*, comment les fondateurs de villes se servaient du principe d'asile en tant qu'instrument de politique démographique.

Camp de réfugiés d'Europe de l'Est en République fédérale d'Allemagne (1953).

- Au Moyen Age européen, l'asile est essentiellement religieux. Des empereurs chrétiens (Théodose, Valentin, Justinien), ainsi que divers conciles, s'appliquent à en codifier le droit, de manière plus ou moins généreuse, selon les époques et les crimes commis. Au cours de cette période, les lieux d'asile sont l'Université, les églises, les résidences épiscopales, les couvents, les monastères et, plus généralement, tout lieu à caractère religieux, y compris les croix érigées au bord des chemins.

Un acte souverain

La structuration de l'Etat moderne conduit à une sécularisation du droit d'asile, qui devient une prérogative du souverain et, par là, un fait avant tout politique, même si ses fondements sacrés et moraux demeurent et pèsent sur l'autorité étatique.

Dès la fin du Moyen Age, la pratique de l'asile est courante en Italie, les citoyens d'une république allant se mettre à l'abri des colères souveraines sur le territoire d'une autre. De l'expulsion des juifs d'Espagne en 1492, qui vont trouver asile en terre d'islam, à la Constitution française de 1793, en passant par l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 et tant d'autres textes légaux ou philosophiques britanniques, français ou germaniques, nous assistons aux tentatives de codification du droit d'asile par les Etats-nations qui se bâtis-



sent. Ces tentatives n'ont cependant jamais pris un caractère universel, les textes se limitant soit à traiter des cas particuliers, comme l'édit de Potsdam (1685) sur l'accueil des huguenots français, soit à affirmer des principes généraux, comme l'article 120 de la Constitution française de 1793 (jamais promulguée).

La décision d'accorder l'asile, comme celle de le révoquer, est de nature régaliennne. Elle demeure l'acte souverain d'un Etat, qui décide d'octroyer le droit au séjour sur son territoire à un ressortissant d'un autre Etat, déjà entré sur le territoire en question ou qui se présente à sa frontière. Il s'agit là de l'asile territorial. La notion d'asile diplomatique, elle, tombée en désuétude en Europe à la fin du siècle dernier, trouve sa consécration en Amérique latine avec la signature, en 1889, du



© Keystone, Paris

traité de Montevideo, et sa pratique s'est perpétuée jusqu'à nos jours, réaffirmée dans de nombreuses Conventions.

Le statut de réfugié

La première moitié du 20^e siècle est marquée par la désignation par la Société des Nations, en 1921, d'un commissaire pour le rapatriement des réfugiés en la personne de Fridtjof Nansen et par une série d'accords internationaux applicables à des catégories spécifiques de réfugiés. Mais il faut attendre 1938 pour que soit ébauchée, par le Comité intergouvernemental pour les réfugiés, créé la même année, une définition plus générale du réfugié qui s'étende à « toutes les personnes (...) qui, à la suite des événements d'Europe, ont dû quitter le pays de leur résidence parce que leur vie ou leurs libertés se trouvent menacées en raison de leur race, de leur religion ou de leurs opinions politiques ».

« Je sais pour moi-même que les exilés se nourrissent d'espoir. »
(Eschyle, *Agamemnon*, 458 avant J.-C.).

A gauche, des demandeurs d'asile reçoivent conseil dans les locaux de « Refugee Arrivals Project », une association d'aide aux réfugiés à l'aéroport de Heathrow (Royaume-Uni).

cées en raison de leur race, de leur religion ou de leurs opinions politiques».

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les Etats européens doivent s'occuper du sort de plusieurs millions de réfugiés et personnes déplacées. Mais la complexité de l'énumération des différentes catégories de réfugiés dans la Constitution de l'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR) de 1946 reflète bien, entre autres, les divergences d'appréciation entre les Etats du bloc Est et ceux de l'Ouest. Il faudra attendre la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés de 1951 (Convention de Genève) pour que les choses soient clarifiées.

L'importance capitale de cette convention procède du fait qu'elle donne du réfugié une définition universelle, indépendante des origines de la personne concernée, et qu'elle peut s'appliquer sans considération de temps et de lieu. Cette définition (voir article précédent, p. 27) s'impose aujourd'hui de façon contraignante aux Etats signataires de la Convention et de son Protocole de 1967.

De la théorie à la pratique

La Convention de Genève fixe, en outre, les conditions de cessation du statut de réfugié, définit les clauses qui excluent un réfugié de son champ d'application et détermine les garanties et la protection que les Etats doivent accorder aux réfugiés qu'ils accueillent. Néanmoins, la Convention ne fait aucune obligation aux Etats d'accorder aux réfugiés le droit au séjour, c'est-à-dire l'asile territorial, et laisse à chaque pays le soin d'organiser sa propre procédure de reconnaissance de la qualité de réfugié. Etant donné que la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, qui affirme dans son article 14 que « toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile dans un autre pays », n'a aucune valeur contraignante sur le plan juridique, nous pouvons donc affirmer que, juridiquement et malgré la Convention de Genève, le droit d'asile demeure en réalité le droit qu'a l'Etat d'accorder l'asile.

Dans la pratique, sauf exception, les Etats accordent systématiquement l'asile à ceux auxquels ils ont reconnu la qualité de réfugié. D'ailleurs, la Convention d'application des Accords de Schengen¹ dans sa partie relative à l'asile, de même que la Convention de



© AKG photo, Paris

Persécutés dans leur pays à la fin du 17^e siècle, beaucoup de protestants français, ou huguenots, trouvèrent refuge en Prusse. Ci-dessus, *L'Accueil des huguenots à la cour du Grand Electeur Frédéric-Guillaume*. Gravure sur bois (vers 1890).

► Dublin², définissent le demandeur d'asile comme étant la personne qui cherche à entrer sur le territoire d'un Etat en vue d'y demander la reconnaissance de sa qualité de réfugié.

Nous pouvons «résumer les différences essentielles entre le statut de celui qui a obtenu l'asile et le statut de réfugié [selon la Convention de Genève] en disant que le premier (...) n'offre aucune garantie de procédure ni de durée, soumis qu'il est à la [seule] volonté de l'Etat qui accueille, tandis que le second (...) assure au persécuté des garanties de protection, de procédure et de durée, ainsi que des droits minimums consignés dans la Convention de Genève³».

Comment se fait-il, alors, qu'en dépit de l'existence d'une convention de portée universelle et d'une convergence progressive des notions d'asile et de réfugié, les principales organisations non gouvernementales s'occupant de réfugiés reprochent de plus en plus aux Etats développés de réduire l'asile à la portion congrue?

Des restrictions croissantes

Les évolutions récentes aboutissent, dans la pratique, à subordonner la reconnaissance du statut de réfugié à l'octroi de l'asile et non le contraire. Dans les faits, les Etats développés ont pris des mesures draconiennes tendant à limiter le plus possible l'entrée des demandeurs d'asile sur leur territoire, ce qui rend l'accès à la procédure de détermination du statut de réfugié extrêmement difficile.

Pour refuser de reconnaître la qualité de

réfugié à de très nombreux demandeurs d'asile (venant, par exemple, d'Algérie, de Bosnie, de Somalie, de Tchétchénie, de Roumanie ou de Turquie), les Etats européens lisent dans les textes ce qui n'y est pas écrit. Ils affirment, par exemple, que les persécutions qui ne sont pas le fait des autorités étatiques n'entrent pas dans le champ d'application de la Convention de Genève. Sont dès lors exclues du bénéfice de cette convention les victimes de persécutions survenues dans le cadre d'une guerre civile ou de troubles généralisés. Or le texte de la Convention de Genève ne pose aucune exigence relative à l'auteur des persécutions et le *Guide des procédures et critères à appliquer pour la détermination du statut de réfugié* du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) stipule qu'une action de persécution «peut également être le fait de groupes de la population qui ne se conforment pas aux normes établies par les lois du pays» et cite, à titre d'exemple, l'intolérance religieuse.

A l'opposé, la Convention de l'Organisation de l'unité africaine de 1969, régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, et la Déclaration de Carthagène de 1984 sur les réfugiés en Amérique centrale, au Mexique et au Panama, vont dans le sens de la lettre et de l'esprit de la Convention de Genève et étendent même la définition du réfugié.

Il est bien connu que l'arbitraire fraie toujours son chemin de façon sournoise et s'attaque d'abord aux plus faibles avant d'imposer son règne à l'ensemble de la société. Les pays qui se présentent comme les paladins des droits de l'Homme devraient donc réfléchir à l'exemple qu'ils donnent, lorsqu'ils ferment leur porte aux persécutés alors que les pays du Sud, y compris les plus pauvres, accueillent *volens nolens* l'immense majorité des millions de réfugiés recensés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. ■

1. Convention de Schengen (1985): libre circulation (biens et personnes) dans la CEE — l'actuelle Union européenne. (NDLR)

2. Convention de Dublin (1990): signée dans le cadre de l'Union européenne, elle est appelée à remplacer la Convention de Schengen pour ce qui est des demandeurs d'asile et réfugiés. (NDLR)

3. in *Les réfugiés dans le monde*, article de Pedro Vianna, Luc Legoux et Frédéric Tiberghien, Problèmes politiques et sociaux n° 699, La Documentation française, Paris, 1993.

Dossier :

Principales situations des réfugiés dans le monde

Le HCR fournit protection et assistance à 26,1 millions de personnes dans le monde entier; 13,2 millions d'entre elles sont des réfugiés.

Guerre en ex-Yougoslavie

Quelque 3,7 millions de personnes déplacées ou affectées par la guerre reçoivent une assistance humanitaire des Nations Unies, dont 2,4 millions dans la seule Bosnie-Herzégovine.

Asile en Europe

Depuis le début des années 80, environ 5 millions de demandes du statut de réfugié ont été déposées en Europe occidentale. Le HCR tente de faire en sorte que toute mesure prise pour maîtriser ce phénomène respecte les principes de protection des réfugiés.

La question palestinienne

Près de 3,2 millions de personnes sont inscrites auprès de l'UNRWA, l'agence chargée des réfugiés palestiniens. La question de leur avenir demeure l'une des plus complexes à résoudre dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient.

Réfugiés d'Afrique de l'Ouest

Les conflits au Libéria et en Sierra Leone ont contraint près d'un million de personnes à s'exiler en Guinée ou en Côte d'Ivoire. Beaucoup sont également déplacées à l'intérieur de leur propre pays, inaccessibles à l'assistance internationale.

Rapatriement au Guatemala

Quelque 29 500 Guatémaltèques ont regagné leur pays ces dix dernières années, dont 9 500 avec l'assistance du HCR en 1995. Ils sont encore 35 000 réfugiés au Mexique.

Demandeurs d'asile haïtiens

Le HCR apporte son concours dans les procédures visant à déterminer le statut des demandeurs d'asile haïtiens et à suivre la situation de ceux qui rentrent dans leur pays.

Réintégration au Mozambique

Plus de 1,6 million de personnes, réfugiées dans six pays voisins, sont rentrées au Mozambique entre fin 1992 et début 1995. Elles doivent maintenant commencer à subvenir elles-mêmes à leurs propres besoins et à se réintégrer dans leur communauté.

Conflits dans le Caucase

Une succession de déplacements de population se sont produits ces dernières années à l'intérieur de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de la Fédération de Russie, ainsi qu'entre ces pays, touchant près de 2,5 millions de personnes. Beaucoup ne peuvent ou ne veulent retourner dans leur ancien lieu de résidence.

Reconstruction en Afghanistan

La moitié des réfugiés afghans ont regagné leur pays depuis 1992, tandis que près de 3 millions sont restés au Pakistan et dans la République islamique d'Iran. Des actions de reconstruction supplémentaires sont nécessaires à l'intérieur de l'Afghanistan pour permettre leur retour.

Sri-Lankais déplacés

Plus de 54 000 réfugiés sri-lankais ont quitté l'Inde et sont rentrés chez eux depuis 1992; près de 90 000 sont restés dans leur pays d'asile.

le HCR fournit une aide aux rapatriés et aux autres personnes menacées ou déplacées par le conflit.

Rapatriement au Myanmar

A la mi-1995, seules 50 000 des 250 000 personnes qui avaient fui le Myanmar en 1991 et 1992 étaient encore au Bangladesh. Le mouvement de retour, organisé par le HCR, devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Réfugiés de la mer vietnamiens

Bien que le départ des réfugiés de la mer ait effectivement pris fin, un peu plus de 40 000 demandeurs d'asile vietnamiens sont toujours dans des camps dispersés dans toute l'Asie du Sud-Est. Près de 80 000 sont rentrés dans leur pays, où leur situation est suivie par le HCR.

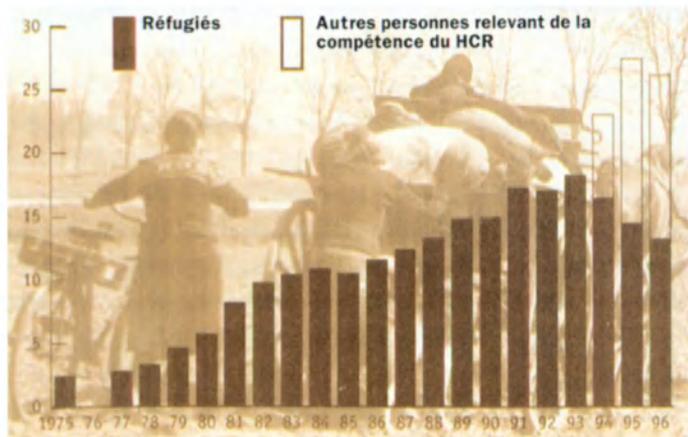
Secours et rapatriement dans la corne de l'Afrique

Le HCR continue de prêter assistance à près de 1,3 million de personnes de la corne de l'Afrique, l'une des régions qui, de tout temps, a suscité le plus grand nombre de réfugiés. Le rapatriement du Soudan vers l'Erythrée a commencé en 1995, plus de 30 ans après que les premiers réfugiés eurent quitté leur pays.

Situation d'urgence au Rwanda et au Burundi

Plus d'un million de Rwandais ont afflué au Zaïre d'avril à juillet 1994 — l'un des plus vastes et des plus rapides mouvements de réfugiés enregistrés à ce jour. Le HCR fournit aujourd'hui protection et assistance à quelque 2,2 millions de personnes déplacées au Burundi, en Ouganda, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et au Zaïre.

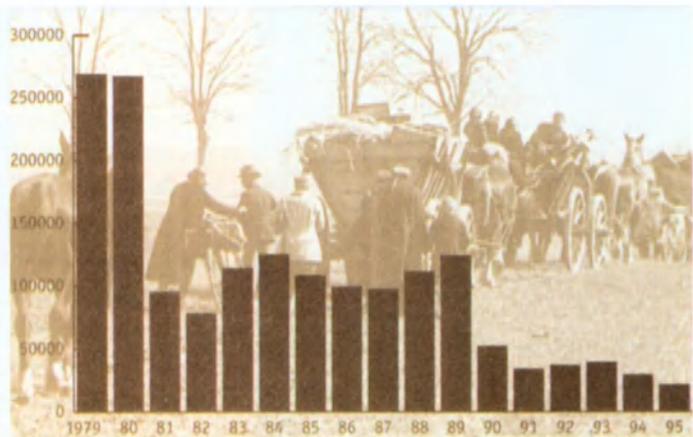
Source: HCR, Genève
Les statistiques datent d'août 1996.



Nombre de réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence du HCR entre 1975 et 1996

Des 26,1 millions de personnes assistées dans le monde par le HCR en 1996, 13,2 millions sont des réfugiés au sens strict. Les "autres personnes relevant de la compétence du HCR" sont les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les rapatriés, les populations touchées par la guerre et d'autres groupes qui bénéficient de la protection et de l'assistance du HCR. Les réfugiés palestiniens, qui relèvent de l'UNRWA, ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

Source: HCR 1996.



Réfugiés réinstallés par le HCR dans un pays tiers entre 1979 et 1995

La procédure de réinstallation dans un pays tiers consiste à transférer un réfugié de son pays d'asile vers un autre pays qui a accepté de l'accueillir, de lui accorder des droits de résidence durables ainsi que la possibilité d'obtenir la nationalité du pays. Au cours de la dernière décennie, la communauté internationale a reconnu que la réinstallation dans un pays tiers était la solution la moins souhaitable, adoptée en "dernier recours", au problème des réfugiés.

Source: HCR 1996.

La paix: un combat toujours recommencé



Unesco/Gil Jacques, Montréal

Voici 50 ans que l'UNESCO existe, que son vaste programme, qui est de promouvoir la paix à travers l'éducation, la science et la culture, est en chantier. Mais on ne finit jamais de construire la paix: elle se bâtit partout, jour après jour. Le monde a pourtant considérablement changé en 50 ans — et surtout ces dernières années: chute du Mur de Berlin, fin de la bipolarité Est-Ouest, émergence de nouveaux types de conflits à caractère intranational, renforcement des pulsions identitaires, accroissement des mouvements de populations, affirmation des processus de démocratisation, explosion des communications... L'espace mondial est en cours de transformation et se recompose selon des axes que nous ne distinguons pas encore clairement.

Deux certitudes se dégagent pour l'instant sur ce monde en gestation. D'abord, le cercle vicieux global «misère-ignorance-exclusion-violence» se confirme et s'étend. C'est la misère qui pousse les hommes du Sud vers le Nord, où ils pensent trouver une vie meilleure; c'est elle aussi qui pousse les populations des campagnes vers les centres urbains. C'est l'ignorance qui fait le lit des peurs, des extrémismes et des intolérances. C'est l'exclusion qui entraîne désespoir et violence. Enfin, l'accentuation de l'asymétrie dans la répartition des richesses planétaires est devenue insupportable. Les communautés nationales vivent à des degrés de développement très différents, et, à l'intérieur d'une même communauté, les écarts de richesse se creusent également. Toutes ces inégalités criantes menacent partout la paix.

C'est pourquoi l'UNESCO a mis en place en 1994 un programme spécifique Culture de paix.

La notion de culture de paix est difficile à définir. Elle se précise pas à pas, dans le feu de l'action et de la réflexion menée par tous ceux qui la servent sur le terrain. La première caractéristique à avoir été mise en lumière concerne les liens entre paix, développement et démocratie. Ces liens ne cessent de se resserrer et la synergie de se renforcer. Ce sont les trois sommets d'un triangle interactif qu'il nous incombe de créer et de recréer jour après jour. C'est souvent à l'issue d'un conflit armé, au moment où les adversaires expriment leur volonté de parvenir à un accord, qu'il convient de consolider la paix et de l'ancrer dans les esprits, dans les institutions et dans les comportements. D'où l'action

privilegiée de l'UNESCO dans des régions en situation post-confliktuelle.

Dans le cadre des nouvelles conceptions de la sécurité, l'UNESCO développe par ailleurs un dialogue inédit avec des responsables militaires de différents pays. J'estime en effet que les forces armées, qui occupent une place centrale au sein d'une nation, ont naturellement rang de partenaires de l'Organisation; et qu'à ce titre elles ont une contribution décisive à apporter à l'édification d'une culture de paix. C'est ainsi que l'UNESCO associe à ses travaux instituts de hautes études de défense, centres d'études stratégiques et académies militaires. Ce dialogue se révèle fructueux pour toutes les parties intéressées. Il est en outre indispensable, à un moment où tous les éléments de la société sans exception, dans un contexte de démocratisation croissante, sont appelés à participer aussi bien à la construction de la paix qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de développement exigeant une réduction des budgets militaires, voire une redéfinition du rôle des forces armées.

Parmi les moyens qu'elle met en œuvre pour se rapprocher de la société civile et en mobiliser toutes les composantes en faveur de la paix, du développement et de la démocratie, l'UNESCO tient aussi à enrichir son dialogue avec les parlementaires. Je suis convaincu qu'au niveau international (par le biais de l'Union interparlementaire) comme au niveau national, les échanges de l'UNESCO avec cette cheville ouvrière de la démocratie confèrent à son action un appui solide et une dimension pragmatique dont elle ne peut plus se passer aujourd'hui.

Les programmes nationaux pour une culture de paix sont fondés sur la poursuite des objectifs suivants: gestion non violente des conflits; mise en place de procédures démocratiques et respect des droits fondamentaux de la personne; participation de toutes les parties au processus de paix et de développement.

Quelques exemples concrets

Burundi. L'une des premières actions de l'UNESCO depuis le début de la crise survenue au lendemain des événements d'octobre 1993 a été l'organisation d'un colloque national sur la culture de paix au Burundi et la création d'une Maison de l'UNESCO pour la culture de paix. En 1995, cette Maison a organisé, avec les institutions nationales, les organisations non gouvernementales et d'autres institutions du système des Nations Unies, des séminaires de formation et d'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie s'adressant à divers groupes sociaux (journalistes, formateurs de l'enseignement primaire et secondaire, animateurs, éducateurs, gouverneurs des provinces, administrateurs communaux, responsables d'associations de femmes et députés nationaux).

Mozambique. L'UNESCO y a organisé, en 1995, des activités de formation et de sensibilisation des parlementaires. Un groupe de douze parlementaires a ainsi eu l'occasion d'effectuer un voyage d'études en Afrique du Sud et au Malawi pour participer à des échanges avec les parlementaires de ces pays. Cette initiative a contribué à créer un climat de confiance.

Rwanda. Une consultation nationale sur la culture de paix, à laquelle ont participé des représentants des différentes couches sociales et tendances politiques du pays, a été organisée en janvier 1996 à Kigali. Cette consultation a été l'occasion de débattre de questions essentielles concernant le rétablissement de la paix au lendemain du génocide. Les recommandations qui y ont été formulées ont servi à élaborer des projets qui ont été intégrés au plan d'action actuel de l'UNESCO pour le Rwanda.

Somalie. L'UNESCO a organisé en avril 1995 un symposium d'intellectuels somaliens à Sana'a (Yémen) pour définir des axes d'action visant la promotion de la culture de paix en Somalie. Une réunion de suivi s'est tenue à Paris en octobre 1995 pour la constitution d'un groupe chargé d'élaborer des projets à mettre en œuvre avec l'appui de l'UNESCO, de l'Union Européenne et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

El Salvador. L'Assemblée législative d'El Salvador a tenu, en octobre 1995, un séminaire de réflexion sur la contribution qu'elle pouvait apporter à la consolidation de la paix et à la poursuite du développement national. Quatre-vingt députés et plus de vingt suppléants ont travaillé sur un document destiné, notamment, au chef de l'Etat, au président de la Cour suprême de justice, aux institutions gouvernementales, au corps diplomatique et à la presse. Ce séminaire a débouché sur une proposition de coopération avec l'UNESCO s'agissant de faciliter le dialogue entre les différentes tendances et le fonctionnement des règles et des mécanismes démocratiques.

Congo. Un Forum national s'est tenu en décembre 1994, auquel ont participé toutes les forces politiques et les représentants de la société civile. Etape fondamentale du processus de paix, il a permis l'instauration d'un dialogue permanent entre toutes les parties en conflit et l'adoption d'une charte de la paix.

Toutes les activités de l'UNESCO, tous les projets qu'elle met en œuvre, directement ou non, les études qu'elle commande, les réunions qu'elle convoque, les échanges qu'elle suscite, en matière d'éducation, de sciences exactes et naturelles, de sciences sociales, de culture ou de communication, visent un seul but: la paix. Qu'il s'agisse de familiariser les enfants, dans le cadre des «écoles associées», avec la diversité ethnique, sociale et culturelle, de permettre à des scientifiques de différentes régions d'échanger leurs données d'expérience, de faciliter le transfert des connaissances par la création de chaires ou l'octroi de bourses d'étude, qu'il s'agisse de préciser les moyens de gérer les transformations sociales en confrontant les points de vue, de favoriser la création de médias indépendants ou de faire se rencontrer de jeunes artistes venus d'horizons multiples, l'UNESCO n'a qu'un seul souci, conforme à sa vocation éthique: permettre aux habitants de la planète de mieux se connaître, afin de pouvoir mieux s'apprécier et, partant, de mieux vivre ensemble. ■

La Médina de Fès change pour rester elle-même

par
Geneviève
Darles et
Nicolas
Lagrange

GENEVIEVE DARLES ET
NICOLAS LAGRANGE,
journalistes français.



Bruno Barbey © Magnum, Paris

La vieille ville de Fès (Maroc), l'une des plus belles au monde, a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1980. La gigantesque opération de sauvegarde entreprise plus tard par le Maroc et l'UNESCO commence à porter ses fruits.

Vue depuis la partie haute de la ville, la médina (vieille ville) de Fès présente un ensemble serré et vallonné de petites maisons blanches, d'où émergent quelques bâtisses plus imposantes. Lorsqu'on y pénètre, on s'aventure dans un entrelacs de venelles bourdonnantes d'activité, royaume des piétons, des ânes, du commerce et de l'artisanat, au tracé inchangé depuis des siècles. Le flâneur à la recherche des vestiges historiques les découvre au hasard de ce labyrinthe: médersas, mosquées, fontaines, les plus belles œuvres architecturales sont noyées dans la masse des maisons d'habitation. Le passé s'inscrit ici dans la vie quotidienne de la cité.

Fondée en 808 (192 de l'Hégire) par Idriss II, Fès s'élève



Bruno Barbey © Magnum, Paris

A gauche, un souk de Fès aujourd'hui.

Ci-dessus, la cour intérieure de la grande mosquée Qaraouiyine, fondée en 859.

au carrefour des voies de communication reliant la Méditerranée à l'Afrique noire et le Maghreb oriental à l'Atlantique. Au 9^e siècle, les Andalous, expulsés de Cordoue par les Omeyyades, s'installent sur la rive droite de l'oued Fès, tandis que d'autres émigrés, venus de Kairouan (Tunisie), élisent domicile sur la rive gauche. La réunion des deux cités en 1069 constituera Fès-el-Bali.

Dès 859, Fès voit naître l'université Qaraouiyine, la plus ancienne du monde, fondée par une femme, Fatima el Fihri al Kairouani. Autour d'elle se développent, sous la dynastie mérinide, les célèbres médersas (écoles coraniques). Le rayonnement intellectuel, artistique et religieux de la ville ne tarde pas à dépasser les

limites du Maghreb. Des étudiants viennent de tout le pays, mais aussi d'Orient, d'Afrique et d'Espagne pour travailler auprès de maîtres illustres. C'est là qu'ont étudié l'historien Ibn Khaldoun, le mathématicien Ibn Al-Yasamin, le médecin Ibn Rochd (Averroès) et de nombreux linguistes.

Un projet ambitieux

Foyer religieux de l'Islam, la ville est, à la fin du 13^e siècle, en pleine prospérité économique. Les Mérinides, qui ont succédé aux Almohades, en font leur capitale et ordonnent la construction de Fès-el-Jédid, la ville blanche, à l'ouest de Fès-el-Bali, la ville historique. Au cours des siècles suivants, la cité nouvelle continue de

s'étendre, accueillant de nouveaux habitants, essentiellement d'origine rurale.

Délaissée au profit d'une ville moderne sous le protectorat français (1912-1956), la médina concentre en 1980 plus de 60% de la population de la ville et de ses activités économiques. Mal desservie par des voies d'accès insuffisantes et inadaptées, elle étouffe et s'effrite peu à peu. Avec ses 143 mosquées, ses 7 médersas, ses 64 fontaines monumentales, Fès fait alors figure de chef-d'œuvre en péril.

Cette situation pousse l'UNESCO à inscrire la médina sur la Liste du patrimoine mondial. Après cinq années d'études, le Maroc et l'UNESCO présentent en 1985 le projet d'une réhabilitation com-

La fontaine Nejjarine
(17^e siècle), non loin de
la mosquée Moulay Idriss.

plète de la vieille ville, concernant aussi bien les monuments que l'habitat, l'espace urbain (voirie, assainissement, éclairage, etc.) que la vie économique. L'année 1989 marque le démarrage véritable du projet. Après une étude de faisabilité générale, l'Etat marocain crée l'Ader-Fès, un organisme chargé d'exécuter et de coordonner les programmes de sauvegarde. Une cinquantaine de monuments — les plus anciens et les plus significatifs d'un point de vue historique ou architectural — sont retenus. Le coût total de la réhabilitation est estimé à 600 millions de dollars environ et les premières restaurations se font au fur et à mesure que les donateurs s'engagent.

L'Ader-Fès fait appel aux meilleurs artisans de la ville, les mââlems, gardiens du savoir-faire fassi traditionnel, pour reconstituer l'architecture originale des édifices et reproduire les anciennes techniques du bâtiment. Il crée aussi un Institut de formation aux métiers traditionnels du bâtiment et un Laboratoire de réhabilitation et de restauration. Mais, sur le terrain, les travaux avancent lentement. Les rues de la médina, très étroites, nécessitent que l'on achemine tous les matériaux à dos d'âne. Les restaurations sont longues et minutieuses, comme l'illustre bien le cas de la médersa Mesbahiya, dont il ne reste plus que quelques terrasses et plafonds, ainsi que de rares éléments de décoration. Grâce aux premiers travaux, les fondations ont été consolidées. Il s'agit maintenant de reconstituer les détails architecturaux dans tous leurs raffinements.

Une vision pragmatique

Le contexte culturel joue également un rôle important dans la réussite de cette gigantesque entreprise. «Les gens d'ici ne vénèrent pas l'art pour l'art, insiste Abdellatif el Hajjami, directeur



© Charles Lenars, Paris

général de l'Ader-Fès. Ils accordent plus d'importance à un hammam qu'à un monument. Si l'on veut faire accepter les restaurations, il faut redonner aux monuments une fonction sociale.» C'est dans cet esprit qu'ont été rénovés le fondouk Nejjarine (qui abritait un marché aux bestiaux au 18^e siècle) et le souk des menuisiers adjacent, qui, transformé en musée de l'artisanat du bois, abritera une bibliothèque spécialisée et un laboratoire de restauration.

Ainsi également de la Tour de l'observatoire de la grande mosquée Qaraouiyyine, construite en 1348 et détruite par un incendie il y a quelques décennies, qui devrait accueillir, une fois les travaux d'aménagement terminés, un musée de l'astrolabe. La médersa Bou Inaniya, que fit élever en 1356 le sultan mérinide Abou Inan, est

aussi en cours de rénovation. Lieu de mémoire vivant (c'est toujours une mosquée du vendredi), Bou Inanya abrite une des plus vieilles horloges hydrauliques du monde et s'enorgueillit d'un raffinement décoratif exceptionnel.

Parmi les opérations de sauvegarde les plus récentes, citons celle du palais Dar Adyel (de style 17^e-18^e siècle). Cette luxueuse demeure, beaucoup plus spacieuse que ses contemporaines et d'une architecture originale, a appartenu au Gouverneur de Fès au 17^e siècle avant de devenir la propriété de notables de la ville. Après la consolidation des structures, les éléments de décor devront être reconstitués: plâtres sculptés ou incisés, boiseries, zellij (petits carreaux) aux couleurs variées... Restauré, le palais Dar Adyel abritera, comme par le

passé, un conservatoire de musique andalouse et malhoun.

Au total, une dizaine de monuments historiques sont actuellement en cours de réhabilitation, mais des opérations tout aussi décisives touchent l'habitat, les canalisations et la voirie. La réfection du réseau d'assainissement dépendra principalement de la délocalisation des activités les plus polluantes: tanneries, huileries, dinanderies seront progressivement transférées à l'extérieur de la médina, dans un nouveau quartier artisanal, Aïn Nokbi, équipé pour traiter leurs rejets.

Avant le début des travaux de réhabilitation, la médina connaissait un problème de surpopulation, dû à l'accroissement démographique naturel et à l'exode rural; désertée par les couches les plus aisées de la population, la vieille ville s'enfonçait dans une spirale de pauvreté. Les services publics y étaient de moins en moins assurés. Ce phénomène est aujourd'hui inversé.

Grâce à un dispositif d'urgence, plus de 200 bâtisses menaçant ruine ont déjà fait l'objet d'une intervention. L'Ader-Fès compte également rénover un certain nombre d'habitations à valeur historique (la médina en compte plus de 10 000 sur un total de 13 385) avec l'aide de la municipalité et des populations concernées. Elle a mené un énorme travail de recensement grâce à un logiciel qui permet de fichier

chaque bâtiment: adresse, typologie architecturale, valeur culturelle, nombre de ménages, état physique.

Reste le problème épineux des voies de circulation. Certains étaient favorables à un projet de traversée routière de la médina, mais cette proposition a suscité une levée internationale de boucliers. Aujourd'hui, on envisage plutôt d'effectuer deux ou trois percées de quelques centaines de mètres. Ainsi la vieille ville serait plus accessible aux services d'urgence et ses commerces moins isolés. Bien que les opérations de réhabilitation soient encore loin d'être achevées, la médina a déjà retrouvé une partie de son éclat et son charme uniques. ■

Travaux de restauration. Les murs de brique sont enduits de plâtre puis recouverts de petits carreaux (zellijs) en damier.

L'Institut de formation aux métiers traditionnels du bâtiment, créé en 1992 par l'Ader-Fès.



© Philippe Ughetto, Paris

L'Institut de formation aux métiers traditionnels du bâtiment, créé en 1992 par l'Ader-Fès.



© Philippe Ughetto, Paris

Ci-contre, travaux de restauration. Le plâtre sculpté joue un rôle décoratif majeur dans l'architecture traditionnelle.



© Nicolas Lagrange, Paris

Ci-contre à droite, la médersa Mesbahiya en cours de restauration.



© Nicolas Lagrange, Paris

Palawan, la dernière frontière

Ursula Island, l'une des 1 768 îles de la province de Palawan, est un sanctuaire d'oiseaux et un refuge de vie sauvage. France Bequette et ses amis ont ramassé sur ses plages, en quelques heures, 120 kilos de déchets divers.



© France Bequette, Paris

De la nouvelle mairie de Puerto Princesa, la capitale de la province de Palawan (Philippines), le regard embrasse Honda Bay, la mer turquoise et un chapelet d'îles boisées aux rives ourlées de sable blanc. La présence, devant la mairie, d'un camion grumier lourdement chargé, dévoré par la rouille, surprend. Il ne s'agit pas d'une négligence, mais d'un symbole. Les gros troncs, abattus illégalement, ont été saisis avec le camion et exposés pour rappeler aux habitants de l'île de Palawan qu'il est désormais strictement interdit de couper des arbres.

Palawan, la plus grande des 1 768 îles de la province du même nom, est surnommée la «Dernière

frontière» parce qu'elle est située à l'extrême sud-ouest de l'archipel des Philippines, non loin de Bornéo. S'étendant sur 14 000 km² environ, large de 8 à 40 kilomètres, elle est composée d'une chaîne de montagnes de 425 kilomètres de long qui culmine à 2 085 mètres et elle compte 118 350 hectares de plaines. D'avion, elle apparaît très verte et d'une végétation très dense.

La guerre du bois

Toutefois, il ne faut pas se fier aux apparences. Le destin des forêts de Palawan est représentatif de ce qui s'est passé aux Philippines jusqu'à la loi de 1991 interdisant d'abattre les arbres dans les forêts vierges. Selon l'actuel sous-secrétaire d'État à l'environnement, Palawan a perdu chaque année, entre 1979 et 1988, 19 000 de ses 780 000 hectares de forêt. A ce rythme, en vingt ans, la déforestation frapperait plus de 50% de l'île.

Malgré l'importance des enjeux économiques liés au commerce du bois, lorsque les écologistes firent campagne en 1988, ils mobilisèrent vite l'opinion en faveur de la défense de la forêt. La Fondation Haribon (du nom de l'aigle des Singes, une espèce menacée particulière aux Philippines) recueillit un million de signatures sur une

par France Bequette

pétition remise à la présidente Corazón Aquino afin qu'elle interdise le pillage des bois précieux. Ce qui fut fait trois ans plus tard. Une bataille avait été gagnée, mais pas la guerre. Les exportations illégales de bois, à la fin des années 80, rapportaient, selon les estimations, 800 millions de dollars par an, soit quatre fois le chiffre des exportations légales de produits de la forêt. Le braconnage du bois continue aujourd'hui. Près du grumier placé symboliquement devant la mairie de Puerto Princesa, la police entasse les chargements de bois confisqués. Le très écologique hebdomadaire *Palawan Sun* rapporte que les autorités ont saisi cette année, en deux mois, sur la côte ouest, des bois d'une valeur marchande de 381 196 pesos (15 250 dollars).

Lorsqu'il visita, en septembre 1995, deux localités — Bataraza et Rizal — ravagées par des torrents en crue, le gouverneur de Palawan, Salvador P. Socrates, incrimina les conséquences catastrophiques de la déforestation: «Faute d'arbres pour retenir la pluie et l'absorber, les cours d'eau débordent avec violence.» Outre des inondations, la déforestation entraîne la disparition de la mince couche de terre qui tapisse le flanc de la montagne. Balayée par les eaux, elle est emportée jusqu'à la mer où elle se dépose sur les récifs coralliens qu'elle étouffe.

Dynamite et cyanure

Un autre danger menace le milieu marin, qui est d'une grande beauté et d'une extrême richesse en algues, poissons, mollusques et crustacés. Nombre de pêcheurs de la région utilisent deux techniques illégales et destructrices: la dyna-





© France Bequette, Paris

Le petit port de pêche de Santa Lourdes, sur Honda Bay, victime d'une contamination au mercure en provenance d'une mine exploitée à proximité.

mite et le cyanure de sodium. La dynamite tue, mais fait également éclater les récifs. Le cyanure, qui paralyse les poissons, permet de les capturer vivants. Pour fournir soit les aquariums, soit les restaurants d'Extrême-Orient où la consommation de certains poissons, comme le *lapulapu*, est réputée apporter prospérité et longévité. Les prises sont expédiées par avion dans des conteneurs d'eau de mer, par trois tonnes à la fois.

Ces poissons pêchés au cyanure ne sont-ils pas dangereux pour la santé? A Hongkong, les contrôles effectués dans les restaurants ont montré que les poissons vivants ne contiennent pas plus de cyanure que l'Organisation mondiale de la santé n'en autorise dans l'eau de boisson. Mais l'innocuité de leur consommation n'en reste pas moins à prouver. Le gouvernement de Hongkong a d'ailleurs interdit la pêche au cyanure dans ses eaux territoriales, mais sans grand succès.

A Palawan, il est également difficile de faire respecter la loi dans ce domaine, malgré des peines très lourdes pour les contrevenants. En effet, en mars 1996, six pêcheurs à la dynamite, surnommés *bumbongeros*, ont été arrêtés à Cuyo en possession de 80 kilogrammes de poisson et condamnés à 20 ans de prison. Le même mois, 21 adeptes du cyanure ont été condamnés à 10 ans.

Le parc national marin de Tubbatala n'est pas non plus épargné. Créé en 1988, il s'étend sur 33 200 hectares à 181 kilomètres au sud-est de Palawan, au milieu de

la mer de Sulu, et figure depuis 1993 sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité. Les pêcheurs y causent des ravages que les plongeurs, venus du monde entier pour admirer ce site exceptionnel qui compte plus de 300 espèces de coraux et près de 400 espèces de poissons, constatent chaque année autour des deux atolls situés au cœur du parc. Pour tenter de le protéger, on a construit un poste de contrôle où onze gardes se relaient tous les deux mois. Leurs conditions de vie sont très difficiles. L'argent manque cruellement, malgré les efforts de plusieurs organisations, dont le Département de l'environnement et des ressources naturelles, ainsi que le Conseil de Palawan pour un développement durable (PCSD) et Conservation international.

Mesures de protection

Le PCSD, né en 1992, a établi un réseau de zones critiques qui permet de réglementer l'utilisation et de contrôler la gestion des ressources naturelles de la province. Exemple: une mine qui était exploi-

tée à proximité de Honda Bay a contaminé par le mercure des poissons et crustacés, mais aussi des habitants du petit port de Santa Lourdes. La mine a été fermée et on a adopté un plan à long terme pour soigner les villageois et leur procurer d'autres moyens de subsistance que la pêche.

Autre exemple: rendre propriétaires de la forêt ceux qui l'habitent et en tirent subsistance pour les encourager à préserver le milieu. Le PCSD étudie ainsi les critères permettant de délivrer des certificats de propriété ancestrale à trois populations autochtones, environ 400 Batak et plusieurs milliers de Palawan et de Tagbanua, qui vivent dans la montagne, où ils pratiquent la culture sur brûlis, chassent, extraient la résine de l'almaciga (qui donne une sorte de copal), exploitent le rotang et recueillent le miel sauvage. Enfin, on a défini en 1995 un programme de protection de la forêt tropicale de Palawan. Parmi les premiers sites retenus figurent le Parc national de Saint Paul (riche d'une magnifique rivière souter-▶



© France Bequette, Paris

Palétuviers de la mangrove de Snake Island, sur Honda Bay.

FRANCE BEQUETTE,
journaliste
franco-américaine.

► raine) et les communautés qui vivent alentour, ainsi que les communautés de la cascade d'Irawan, aux abords de Puerto Princesa.

A Irawan et à Puerto Princesa précisément, a été célébrée le 23 juin, comme chaque année depuis 6 ans, *Pista y Ang Kageban*, la fête des forêts. Avec, à leur tête, Edward Hagedorn, maire de Puerto Princesa et ardent défenseur de l'environnement, 30 000 personnes sont venues dès l'aube planter 100 000 petits arbres d'essences différentes, portant à 700 000 le total d'arbres plantés dans la capitale et ses environs. Puerto Princesa, créée en 1970, est bien la ville «propre et verte» qu'elle se vante d'être devenue. Quant à l'île

de Palawan, elle est également, depuis 1990, une réserve de la biosphère de l'UNESCO, comme l'attestent les cartes de l'île remises par l'Office du tourisme. Mais, curieusement, la plupart de ses habitants semblent l'ignorer...

Quoi qu'il en soit, Palawan a frôlé la catastrophe écologique. De graves menaces pèsent encore sur l'île, mais la «Dernière frontière» n'en reste pas moins à l'abri de la violence, du béton et de la pollution. Espérons que le tourisme qui va s'y développer ne compromettra pas la culture des autochtones, la végétation luxuriante, les rivières et les cascades de cristal, les plages sans fin et un monde sous-marin parmi les plus beaux du monde. ■

MIEUX CONNAÎTRE LA CONVENTION DE RAMSAR

Un remarquable manuel de la Convention de Ramsar vient d'être publié en français et en anglais par le Bureau de la Convention. Présenté sous forme de cahiers séparés qui permettent une mise à jour permanente, on y apprend tout sur les zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitat des oiseaux aquatiques, et sur leur gestion. Les zones humides sont parmi les milieux les plus menacés par le drainage, l'assèchement, la pollution et la surexploitation des ressources. Elles sont pourtant un remarquable conservatoire de la diversité biologique comme du patrimoine culturel.

Bureau Ramsar, rue Mauverney 28,
CH 1196 Gland, Suisse. Téléphone:
(41 22) 999 01 70. Télécopie:
(41 22) 999 01 69. Télec: 41 96 24.
Courrier électronique:
ramsar@hq.iucn.ch.

UNE ÉTRANGÈRE ENCOMBRANTE

Une herbe rampante d'Amérique centrale introduite au Nigeria vers 1936 pour couvrir le sol est à l'origine d'énormes pertes agricoles subies actuellement par la Côte d'Ivoire. Dans des conditions agro-climatiques favorables, la *Chromolaena odorata* peut se propager de 20 à 50 kilomètres par an, étouffant toutes les plantes qu'elle rencontre. Elle est déjà responsable d'une baisse de 30% de la production de cacao, de café et de palmier à huile. Elle vole l'eau nécessaire à l'hévéa et retarde d'un à deux ans sa production de latex. Cette plante nuisible à la biodiversité offre cependant certains avantages: c'est un bon engrais et on l'utilise pour soigner les yeux, les maux de ventre et les blessures. Les herbicides revenant trop cher, le meilleur moyen de lutte consiste à élever des insectes consommateurs de cette herbe pour les introduire ensuite dans les zones envahies.

Le papier au secours du désert

Océanographe de formation, rien ne prédisposait Carlos Yruretagoyena à travailler dans l'une des plus grandes usines de papier hygiénique et à usage domestique du Mexique — la papeterie San Francisco, à Mexicali — ni à y créer un département de recherche, sinon sa passion pour la nature et une formation scientifique de haut niveau. Lorsque Carlos a voulu travailler sur les déchets de l'usine, son patron lui a donné carte blanche.

Les déchets d'une usine à papier se présentent sous deux formes: liquide (65%) et solide (35%). Séchés, ces déchets ne seront plus constitués que de 5% d'eau, de 63% de fibres de cellulose et de 32% de cendres minérales. Comme leur pH (état calcique) oscille entre 7 et 8,7, que les résidus toxiques qu'ils contiennent ne dépassent pas les normes autorisées et qu'ils ne recèlent aucun agent pathogène susceptible de polluer le milieu, Carlos y a vu un bon moyen d'enrichir les sols de culture.

Il a donc monté un certain nombre d'expériences pour démontrer que ces déchets favorisent la germination des graines et la croissance des plantules; qu'ils peuvent améliorer la mécanique des sols et alléger les terres lourdes et sablonneuses; et que leur capacité de rétention d'humidité permet de réaliser d'importantes économies d'eau.

Après avoir séché et broyé ces déchets afin d'obtenir des granulés ne dépassant pas 3 centimètres de diamètre (pour qu'une matière trop compacte n'étouffe pas les plantes) on y mêle, dans une proportion n'excédant pas 50% du poids total, divers matériaux organiques et géologiques à base de fumier de bovin séché, d'argile, et de débris de bois brûlé et de plantes fourragères. Le tout est composté pendant 30 jours puis épandu dans des bacs en carton et ensemené. La technique est simple et présente de nombreux avantages: moindre poids, grande maniabilité et abondance de la matière première.

Une autre de ses expériences a prouvé qu'un sous-sol composé des résidus bruts de la fabrication du papier conservait mieux l'eau qu'un sous-sol témoin composé de terre ordinaire, sa capacité de rétention allant du simple au double à des profondeurs respectives de 8 à 30 centimètres.

Nous avons pu constater la bonne santé des plantations déjà effectuées. Fleurs, légumes et arbres fruitiers poussent vite et bien. Si la valeur de ses expériences est reconnue, Carlos espère pouvoir reboiser le désert à moindre coût et pense que sa technique sera utile à tous ceux qui ont le même souci. ■



B. Reboulet © Jacana, Paris

L'ÎLE ET LES ENVAHISSEURS

En 1975, des passionnés de chasse introduisent dans le maquis de Balagne, en Corse, un couple de lapins. Vingt ans plus tard, c'est la catastrophe pour les agriculteurs. Les lapins, qui prolifèrent, rongent racines et écorces, détruisent prairies, cultures de céréales, fourrage, jeunes plants d'oliviers, arbustes et arbres. L'avenir de l'élevage ovin est menacé. Aucun des moyens envisagés pour se débarrasser de cette population encombrante — chasse, pièges, poison, incendie volontaire — n'est satisfaisant. Aussi le représentant en Corse de l'Institut national français de la recherche agronomique (INRA) a-t-il été chargé d'établir un plan d'action qui respecte l'équilibre, toujours fragile, de l'écosystème insulaire.

PAS DE VISA POUR LES RHINOCÉROS BLANCS

Trois des 14 rhinocéros blancs qui vivaient encore dans le parc national de la Garamba, au nord du Zaïre, inscrit par l'UNESCO sur la Liste du patrimoine mondial, ont été abattus par des braconniers au début de l'année. En 1984, on en comptait encore 1 300. Craignant que l'espèce ne s'éteigne, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a demandé au chef de l'État zaïrois l'autorisation de transférer les derniers survivants aux États-Unis, mais

il a refusé, demandant qu'on lui donne plutôt des moyens logistiques pour les protéger sur place. Dernier refuge de cette espèce rarissime qui y vit encore à l'état naturel, le parc, créé en 1938, est à la frontière du Soudan, de la République centrafricaine, du Tchad et de l'Ouganda. Ses gardes ne sont même pas armés.

LE LAC L'EMPORTE SUR LA MINE

En Afrique du Sud, dans la région du KwaZulu-Natal, des prospecteurs ont découvert du titane — un métal léger mais résistant utilisé par l'industrie de l'armement



P. Erhanen © Sigma, Paris

et l'aviation — sur les rives orientales du lac St Lucia, couvertes de forêts anciennes et zone humide protégée de la convention de Ramsar. Une compagnie minière a alors demandé la permission d'exploiter ce filon mais une campagne du Fonds mondial pour la nature (WWF) et du réseau d'alliance pour St Lucia a fait échouer le projet. L'étude menée sur les répercussions écologiques d'une telle exploitation a conclu que celle-ci serait catastrophique pour l'abondante faune sauvage de la région. D'autant que le gouvernement d'Afrique du Sud va demander l'inscription de St Lucia sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

LA SUISSE PROTÈGE SES PAYSAGES

Le Fonds suisse pour le paysage, créé en 1991 et doté de 50 millions de francs suisses, soutient les projets novateurs dans le domaine de la protection et de la gestion du paysage. En 1995, il a reçu 200 demandes, dont 91 ont été traitées. Exemples: dans le canton du Valais, restaurer des bisces — petits ruisseaux canalisés à partir de torrents qui servent à irriguer les prairies. Dans le Jura, conserver des vergers, entretenir des haies, reconstituer des cours d'eau et protéger les marais. Dans les Préalpes fribourgeoises et vaudoises, refaire des toits en tavillons (tuiles de bois).

LE LEMMING DE LA TOUNDRA

Petit rongeur qui pèse à peine 80 grammes, le lemming se rencontre du Groenland à l'Alaska, de la Scandinavie au Nord canadien. Il se nourrit d'herbe et de saules minuscules qui poussent dans la toundra. Certaines années, on compte jusqu'à une tonne de ces

mammifères au kilomètre carré. Quand la nourriture vient à manquer, leur nombre et, par contre-coup, celui de leurs prédateurs, chutent brutalement. Ces cycles d'abondance et de régression de leur population se reproduisent tous les trois ou quatre ans.



S. Corlier © Jacana, Paris

DÉTECTER L'EAU DES VOLCANS

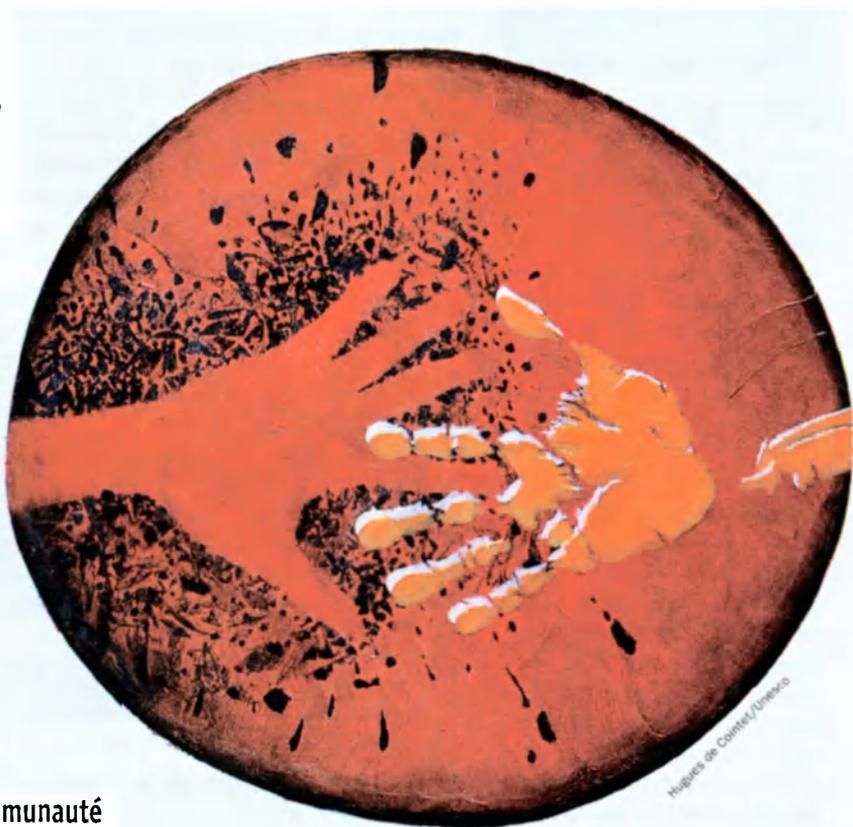
L'île française de la Réunion, dans l'océan Indien, va-t-elle s'alimenter en eau douce grâce au volcan actif du Piton de la Fournaise? C'est ce que laisse espérer le forage réalisé sur le flanc sud de ce volcan par des géophysiciens de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM). Les sondages effectués par la méthode audio-magnétotellurique, qui consiste à analyser les signaux électriques et magnétiques naturels, permettent de connaître la conductivité des terrains jusqu'à environ un kilomètre de profondeur. Les chercheurs ont ainsi révélé la présence d'une couche d'eau douce de 250 mètres d'épaisseur reposant, à 200 mètres de profondeur, sur de l'eau salée. Réalisées à l'aide d'un matériel léger et très maniable, ces techniques conviennent parfaitement aux conditions souvent difficiles de prospection sur les pentes d'un volcan.

Les Deuxièmes rencontres philosophiques de l'UNESCO

«Qui sommes-nous?»

par Géraldine Schimmel

Qu'est-ce qui peut réunir pendant un marathon intellectuel de quatre jours philosophes et sociologues, biologistes et historiens, juristes et écrivains, politologues et artistes venus des quatre coins de la planète? La réponse est une question: «Qui sommes-nous?», posée par Ayyam Sureau et un collège directeur composé de six intellectuels aux Deuxièmes rencontres philosophiques de l'UNESCO, organisées au siège de l'Organisation à Paris du 27 au 30 mars 1996.



A qui trouverait dans ce thème un air de déjà vu, rappelons tout de suite que la question n'est pas «Qui suis-je?» ou «Que sommes-nous?», mais bien: «Qui sommes-nous?». C'est à vrai dire une question piège. Sans poser directement la question de l'identité ou de la nature humaine, elle la sous-entend constamment. Elle touche à l'identité collective et donc à l'altérité: qui suis-je pour l'autre, qui est l'autre pour moi-même, et, ensemble, qui sommes-nous donc? Par quoi sommes-nous liés les uns aux autres au point qu'on puisse parler de communauté humaine et vers quel futur marchons-nous, ainsi liés?

Cette question plurielle n'appartient à aucune discipline en particulier, mais toutes peuvent lui apporter un élément de réponse. Morale et sociale, elle est habitée par une problématique politique. Une communauté humaine s'interroge sur ce qui constitue son identité. Quelle peut être la nature de ce «nous»?

Une communauté des communautés

Pour Richard Rorty (Etats-Unis), membre du collège directeur des Rencontres, le «nous» n'a de réalité que s'il est porté par un projet réaliste et équitable donnant un avenir à chacun. Or cet avenir, parce qu'il est de plus en plus improbable, fragilise notre identité collective. Il est illusoire de croire en une communauté morale si le monde est partagé entre deux univers sans passerelle: celui des pauvres et celui des riches. Que signifie, en effet, l'idée de communauté morale lorsque près d'un milliard et demi d'êtres humains vivent dans un dénuement absolu sans que cette situation suscite une réelle solidarité mondiale? Cette solidarité est-elle seulement possible? Pour Rorty, penser aux autres en tant qu'ils appartiennent à la même communauté morale suppose non seulement qu'on soit disposé à les aider, mais aussi qu'on en ait les moyens.

Voilà le «nous» rejeté dans l'univers glacial des réalités économiques. Ce pessimisme est-il entièrement justifié?

Selon Richard Posner (Etats-Unis), la communauté politique se définit avant tout par un sentiment d'altruisme, qui modère les relations de concurrence entre ses membres et transforme celles-ci en émulation vertueuse. Il ne peut y avoir de communauté humaine sans justice sociale et égalité des droits. Les hommes ont montré qu'ils savaient passer du «je» au «nous». Nombre de sociétés sont aujourd'hui plus égalitaires, plus justes qu'elles ne le furent dans le passé. Pourquoi ne pas croire qu'avec le temps le «nous» progressera?

Au-delà des considérations économiques, Daniel C. Dennett (Etats-Unis) affirme qu'il y a place entre les êtres humains pour un échange

rationnel qui permette d'avancer dans le sens d'une communauté morale universelle. Certes, le projet d'une démocratie planétaire, d'une «communauté des communautés» est utopique, admet Angèle Kremer-Marietti (France), mais c'est une finalité vers laquelle il nous faut tendre. Dans un monde où l'interdépendance ne cesse de se renforcer, où les échanges — commerce, communication, flux migratoires, épidémies — acquièrent une dimension planétaire, il est irréaliste de penser que les pays riches puissent s'isoler des pays pauvres. Si, après les expériences totalitaires du 20^e siècle, on peut douter d'un projet de société égalitaire, on peut du moins s'attacher à un objectif d'équité.

Car la justice ne vise pas l'égalitarisme mais l'équité, rappelle Vitali Tchelitchev (Russie), en citant le philosophe américain John Rawls. Le riche peut s'enrichir si cela entraîne, d'une certaine manière, l'enrichissement du plus pauvre. L'équité serait alors avant tout la recherche rationnelle d'une société de moins en moins injuste. A cette condition, le «nous» politique peut exister dans des sociétés jusqu'à un certain point inégalitaires. Mais l'on décèle des seuils de tolérance, au-delà desquels l'inégalité économique peut mettre en cause la stabilité politique.

Toutefois, nous sommes sans cesse des «nous» en devenir. Peut-être la communauté morale dont nous cherchons à définir les limites n'est-elle ni une communauté de confiance comme le suggère Richard Rorty, ni un «nous» de défiance, pour paraphraser Annette Baier (Nouvelle-Zélande), mais seule-



Catherine Chevallier/Unesco

Le généticien français Albert Jacquard (à gauche) et le philosophe français Lucien Sève (à droite).

ment une communauté d'intérêts communs. L'espèce humaine vient, en effet, de se découvrir un lien nouveau: celui qui naît de sa fragilité. L'équilibre de la Terre est menacé et l'ombre du malthusianisme plane encore, comme le rappelle Nicole Morgan (Canada). L'image de notre petite planète en danger crée entre ses habitants une solidarité inédite: il y va de notre survie à tous. Cette responsabilité commune donne au «nous» une intensité nouvelle.

Fédérer les différences

Dire «nous», c'est d'abord reconnaître à l'autre son droit à l'existence. Pour reprendre les paroles d'Albert Jacquard (France), seul le collectif donne sa dignité à l'homme. «Je» est avant tout le lien que je tisse avec les autres. C'est mon appartenance à une communauté qui a le pouvoir de faire émerger le «je». Cette

argumentation rejoint celle de Yirmiahu Yovel (Israël). Etres de passage, nous tentons de transcender notre existence en nous arrachant à l'absence de sens; êtres finis, nous cherchons désespérément à surmonter notre finitude. L'identité nous sert d'ancre métaphysique. Yovel oppose les identités statiques — nationale, raciale, religieuse — qui bornent, qui emprisonnent la personne, aux identités dynamiques, qui permettent à l'être humain d'appartenir à plusieurs groupes à la fois. Mais de toute façon, le «je» n'existe que grâce au «nous».

Le rôle de l'Autre devient alors fondamental dans la définition du Soi. Surtout lorsque l'Autre est celui qui n'appartient pas à mon groupe: cette différence peut entraîner une compétitivité positive, devenir source d'énergie et de créativité. Mais pour être féconde elle exige des normes éthiques et des institutions politiques qui garantissent une reconnaissance mutuelle et permettent d'échapper à toute intolérance. L'idée fédérative, comprise comme une véritable association de nations, apparaît comme une solution possible aussi bien pour Yirmiahu Yovel que pour Alain Finkielkraut (France), qui a évoqué le projet de paix universel kantien selon lequel les relations internationales ne sortiront de l'état de nature que par le développement de l'idée de fédération.



Catherine Chevallier/UNESCO

Le philosophe américain Richard Rorty (à gauche) et le philosophe camerounais Gaston-Paul Effa (à droite).

GÉRALDINE SCHIMMEL
(France).



Catherine Chevallier/UNESCO

L'épistémologue russe Vitali Tchelitchev.

Dire « nous », c'est reconnaître l'Autre dans sa dignité d'être humain. Reconnaissance dont le discours universaliste des droits de l'homme semble être le vecteur par excellence. Certains y ont vu l'instrument d'une volonté de domination culturelle de l'Occident, en particulier à l'époque de la colonisation. Or on ne saurait le considérer seulement comme un véhicule idéologique téléguidé par les grandes puissances pour gommer les particularismes des communautés humaines. L'universalisme peut s'adapter à la diversité des cultures, et, pour reprendre l'idée développée par Pilar Echeverría de Ocariz (Venezuela), il garantit une sécurité aux peuples qui s'en réclament.

Pourquoi opposer identités culturelles et universalisme? Certes, par crainte de voir une forme de mondialisation étouffer toute altérité, une certaine hégémonie culturelle uniformiser, grâce à la puissance des moyens de communication modernes, la diversité. La mondialisation, précise Zaki Laïdi (France), n'est pas une idée: c'est un processus, sans force symbolique, qui peut pousser les nations à protéger leur identité en péril. L'universel, au contraire, ne néglige pas la différence: il interdit seulement le repli identitaire. Il est possible de s'intégrer à la communauté mondiale tout en conservant une identité culturelle, d'autant plus que cette identité, comme l'affirme Egon Gál (Slovaquie), n'existe pas en soi, mais se réécrit sans cesse en fonction de nos actes.

Histoire et identité

Ainsi apparaît une nouvelle composante du « nous »: nous ne sommes que parce que nous avons été. Oublier que nous sommes également le fruit d'un passé, d'une histoire commune, revient à fragiliser les fondations

de notre identité collective. Nous sommes faits, Jacques Le Goff (France) y insiste, de strates multiples; nous nous sommes construits autour d'événements qui sont devenus des mythes identitaires. Les enterrer revient à priver notre identité de ses bases — et donc à saper celles d'un avenir commun.

Cependant nous devons opérer un tri entre ce qui est constitutif de notre identité et ce qui ne l'est pas. Ainsi Abdulkarim Soroush (Iran) semble penser que l'un des principaux écueils de la philosophie européenne des Lumières est d'avoir voulu nier la dimension religieuse, dimension qui faisait, elle aussi, partie intégrante de l'identité du monde occidental. Pour avoir voulu effacer tout trait religieux dans son organisation collective, en la plaçant sous le seul impératif laïc, l'Occident se serait amputé d'une part de son identité et, qui plus est, serait devenu incapable de comprendre les autres nations de structure religieuse, en particulier le monde musulman.

Comment une identité collective résiste-t-elle aux changements de l'histoire? Si l'on est, par exemple, un « ex-dissident d'un ex-pays de l'Est », comme se décrit lui-même Pedrag Matvejevitich (ex-Yougoslavie et Croatie), comment envisager l'avenir? Comment rester prêt à accueillir un temps à venir? Matvejevitich constate l'épuisement des discours identitaires, leur perte de vitalité. Qui devons-nous être si nous ne sommes plus ce que nous avons été? Le passé immédiat n'étant pas une source de construction identitaire, faut-il, comme le suggère Matthias Middel (Allemagne), puiser dans le passé un idéal démocratique hérité du 19^e siècle pour être en mesure de s'attaquer aux problèmes du futur?

D'où cette question centrale: quand pre-

nons-nous conscience que le « nous » existe? Gianni Vattimo (Italie) répond en citant Walter Benjamin: « L'essence d'une chose apparaît dans sa vérité quand elle est menacée de disparaître. » De même, la conscience identitaire semble se forger dans la menace et la lutte. Ce serait par crainte de ce choc, de cette violence, que l'on se résoudrait à un minimalisme culturel. Ce conflit, nécessaire puisqu'il permet à l'identité de se défaire et de se reconstruire, doit être cependant canalisé et organisé. Gianni Vattimo prend pour exemple le processus de construction identitaire de la Communauté européenne qui se déroule dans le cadre d'un conflit non violent. Il rejoint ici l'idéal universaliste qui ne vise pas à rendre identiques les nations entre elles, mais à laisser se déployer les différences à partir d'une norme de droit universel.

Toutefois, cette fin du 20^e siècle a vu surgir une difficulté nouvelle. Comme l'explique Marcel Gauchet (France), l'« être ensemble » se dérobe au fur et à mesure que le mystère de l'« être soi » se dissipe. D'un côté, l'individu, devenu un objet de connaissance scientifique, semble se laisser plus facilement appréhender: les sciences cognitives nous font mieux comprendre le fonctionnement de l'esprit. De l'autre, on assiste à une crise de l'intelligibilité sociologique, une crise de la capacité d'action des sociétés sur elles-mêmes, en particulier avec la fin de l'espérance socialiste. Douleur découverte: malgré la masse des connaissances, nos sociétés nous sont opaques.

Nous n'avons donc pas fini de nous poser la question « Qui sommes-nous? ». En espérant que les nations les plus différentes seront toujours capables de trouver un accord minimal sur ce qu'elles partagent. ■



Catherine Chevallier/UNESCO

Dorothy Blake, de la Jamaïque (conseillère auprès du sous-directeur général de l'OMS, à Genève).

Diagonales :

La culture précède le développement

par Claude Fabrizio, consultant à l'UNESCO

La dimension culturelle du développement fait l'objet d'une réflexion approfondie de la part de l'UNESCO. Cet article prolonge notre numéro Culture et développement, Objectif vivre mieux (septembre 1996).

Les politiques de développement fondées sur le «tout économique» et le «rattrapage» par les pays du Sud du niveau de croissance atteint par les pays industrialisés ont rencontré de nombreux échecs au cours des années 60 et 70. Ce qui a favorisé l'émergence, dans les années 80, d'un concept nouveau: la dimension culturelle du développement.

Cette notion, dont l'importance a été consacrée par la Conférence mondiale de Mexico sur les politiques culturelles (1982), est née d'un double constat: l'existence dans les sociétés préindustrielles de spécificités réfractaires au modèle issu des pays industrialisés, et la nécessité de tenir compte de ces spécificités dans l'élaboration des plans de développement.

Reconnue dans son principe dès 1982, il a fallu attendre le début des années 90 pour que cette notion commence à se traduire dans les méthodes de travail des agences de coopération par une prise en considération de certains traits culturels dans les projets de développement et par un effort pour associer davantage les populations intéressées à la préparation et à la réalisation des projets de terrain.

Parallèlement, le système des Nations Unies a mené un travail de réflexion sur les aspects qualitatifs du développement. Ainsi sont apparus en quelques années les concepts de *développement durable*, de *développement humain* (dont le Programme des Nations Unies pour le développement s'est fait l'avocat permanent) et, plus récemment, de *développement social*.

Mais c'est l'UNESCO qui, dans le cadre de la Décennie mondiale du développement culturel, lancée conjointement avec les Nations Unies, a entrepris de travailler en profondeur sur les méthodes d'intégration des aspects culturels dans le développement.

Deux difficultés majeures

La première, c'est la nécessité de reconnaître que les interactions entre culture et développe-



ment sont en réalité les interfaces de deux modèles culturels, dont l'un correspond aux cultures traditionnelles, pré-industrielles, et l'autre — souvent présenté comme n'appartenant à aucun type de société — correspond, en fait, à la culture industrielle dominante.

La seconde difficulté est d'admettre qu'il faut modifier les méthodes mêmes utilisées dans l'action en faveur du développement, en substituant, à une conception centralisatrice et technicienne, une conception plus souple s'adaptant aux situations sur lesquelles les pays, les populations, les communautés se proposent d'agir par elles-mêmes, selon leurs propres besoins, avec le concours (éventuel) des institutions.

Face à cette double difficulté, deux projets phares de l'UNESCO prennent toute leur importance: les travaux de la Commission internationale sur la culture et le développement (dont *Le Courrier de l'UNESCO* a rendu compte dans son numéro de septembre 1996) et la réalisation du projet méthodologique «Dimension culturelle du développement».

Après une série de travaux exploratoires, l'UNESCO a entrepris, dès 1992, de dresser un état des lieux des méthodes d'intégration des facteurs culturels dans le développement, d'approfondir les notions de facteur et d'impact culturels du développement, et de proposer sur cette base une nouvelle approche des pro-

blèmes fondée sur une interrogation du développement à partir de la culture¹. La recherche qui se poursuit porte plus spécialement sur les méthodes de planification elles-mêmes, réévaluées sur la base de cette nouvelle approche. Elle sera couronnée par la publication à la fin de l'année d'un ensemble de *Propositions pour un manuel de planification*.

Un renversement de perspectives

Au plan méthodologique, cette nouvelle approche se traduit par un renversement de perspectives: le travail de planification part du terrain pour remonter vers les centres de décision, notamment financière. La justification des projets réside essentiellement dans les situations (précédemment appelées «contextes») où des problèmes ressentis par les acteurs locaux nécessitent une intervention extérieure. La notion de participation est dès lors inversée: elle ne concerne plus la population — qui devient l'acteur principal — mais les intervenants extérieurs, appelés à établir de nouveaux partenariats avec la population.

La diversité des cultures et des situations implique le rejet de modèles de transformation établis *a priori*, pour faciliter une variété de cheminements vers un développement à visage humain. Les cadres chronologiques trop rigoureux se heurtent aux rythmes d'évolution divers des sociétés: ils n'intéressent que les institutions intellectuelles, lesquelles programment leurs moyens en fonction de résultats qui ne correspondent pas nécessairement aux effets en profondeur de l'innovation sur les différents groupes humains.

Si les institutions établissaient des programmes cadres, assortis de cahiers des charges à respecter par les pays demandeurs pour toute demande d'appui institutionnel, les plans élaborés pourraient s'adapter beaucoup plus aisément à la dynamique culturelle propre à chaque société. Les projets viendraient ainsi répondre aux besoins exprimés sur le terrain, à la mobilisation des acteurs locaux, à une logique interne de continuité et de changement.

Ces propositions correspondent aux questions que, sous des formes diverses, l'on se pose de plus en plus dans toutes les institutions des Nations Unies. ■

¹ Voir *La dimension culturelle du développement, Vers une approche pratique*, éditions UNESCO, Paris, 1994.

Isabelle Leymarie
s'entretient avec

Juan Carlos Cáceres

Musicien, chanteur et peintre, Juan Carlos Cáceres est habité par le tango argentin. Dans ses toiles et ses pastels, ou sur son dernier disque, *Sudacas*, il en exprime le pathétique et la sensualité. Il évoque ici les facettes insolites et secrètes de cette musique, les courants africains qui l'irriguent encore, les personnages fulgurants qui l'ont traversée, les multiples influences musicales qui l'ont façonnée depuis le 19^e siècle.

■ Isabelle Leymarie: Pourquoi le tango?

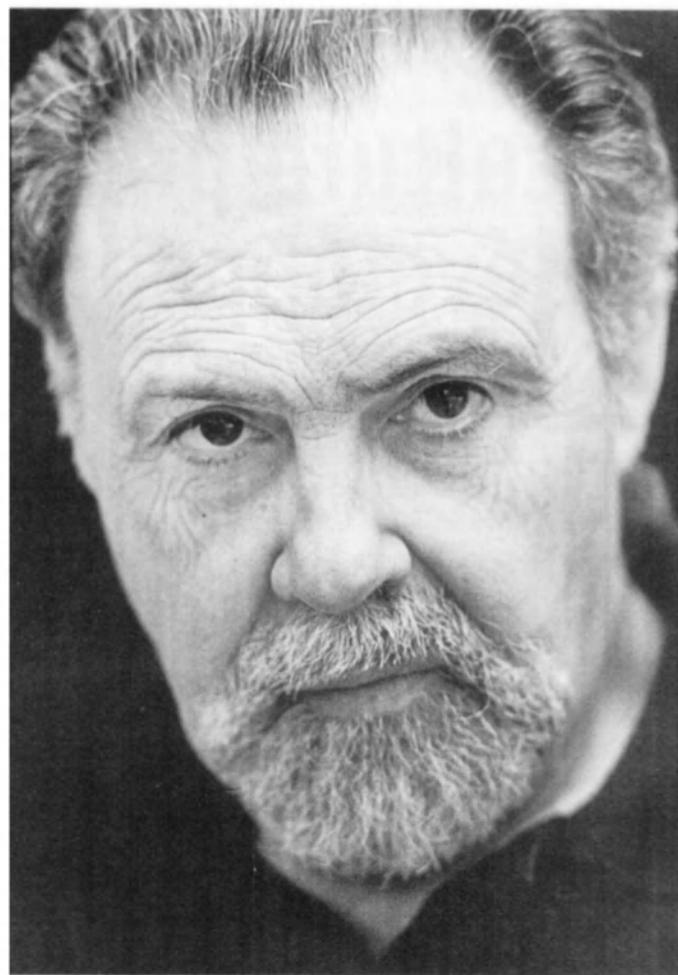
Juan Carlos Cáceres: Le tango est l'une des musiques les plus riches d'Amérique latine, d'une modernité et d'une hardiesse harmonique parfois surprenantes, même dans d'anciennes compositions, sans parler des compositeurs plus récents, comme Astor Piazzolla.

■ I. L.: D'où vous vient cette passion?

J. C. C.: Je suis originaire de Buenos Aires — la patrie du tango —, où il y a une extraordinaire école de jazz et d'excellents musiciens. Enfant, j'écoutais souvent la radio. Il y avait, à l'époque, une émission sur le tango des années vingt, mais on y entendait aussi d'anciens rouleaux du siècle passé: ce que l'on appelle aujourd'hui le tango de la Vieille Garde. Je me souviens encore

du générique de l'émission, qui disait: «Tango de la Vieille Garde, du candombe à la habanera, de la habanera au fandango, du fandango à la milonga, de la milonga au tango.» On y passait également un tango célèbre: «El Porteñoito¹». Le vieux tango se jouait avec tout ce qui tombait sous la main. C'était un tango à deux temps, souvent interprété par des fanfares de quartier, des fanfares municipales ou militaires, qui se produisaient dans les kiosques des squares. L'un des premiers enregistrements importants de tango date de 1907. La musique en fut gravée à Paris, par la fanfare de la Garde Républicaine! J'écoutais aussi avec plaisir le bandonéoniste Aníbal Troilo, célèbre dans les années quarante.

La première époque du tango s'étend des années 1880 à 1920. Le bandonéon est alors presque inexistant. Il surgit, sans mode d'emploi, dans la région du Rio de la Plata, de manière fortuite. Il s'agit en réa-



© Tadeusz Peczula, Paris

lité d'un harmonium portatif. On en trouve les premières traces vers 1870, durant la guerre du Paraguay, où un mulâtre du nom de Santa Cruz jouait des polkas et des mazurkas sur cet instrument. Tous les interprètes de cette première époque étaient noirs ou mulâtres et le tango était encore une musique de rue, marginale. Les Blancs, eux, écoutaient de la musique classique. Par la suite, le tango fusionne avec d'autres danses de couples et son instrumentation évolue. Les orgues de Barbarie, facilement transportables à l'extérieur, dispensent à l'envi leurs sonorités acidulées. Les fanfares, avec leurs gros cuivres et leurs flûtes, constituent l'aspect le plus abouti du tango de l'époque. Des trios ou des quartettes composés, selon les cas, de flûte, clarinette, violon, harpe ou guitare l'interprètent dans les maisons closes. Les lupanars de luxe possèdent, eux, des pianos, et les pianistes y interprètent aussi des ragtimes.

■ I. L.: On ignore souvent que le tango est né de la rencontre d'une multitude de cultures.

J. C. C.: Effectivement. Déjà, dans la *milonga*, chantée par les *gauchos* dans les faubourgs de Buenos Aires, et dont la ligne de basse dénote des influences cubaines, on observe, vers 1880, des liens avec la musique brésilienne. Il y a aussi, dans le tango, certaines notes particulières, proches de celles du jazz. On parle toujours de l'apport des États-Unis, mais il me paraît plus important de mettre en avant les relations étroites qu'entretiennent les pays du Cône Sud avec le reste de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'Argentine n'a jamais été ce pays isolé qu'on imagine parfois. Les longs couplets de la *milonga* étaient interprétés par des *payadores*, chanteurs itinérants s'accompagnant à la guitare. En fusionnant avec le tango, elle engendre bientôt le *tango-milonga*. Dans les années vingt, considérées comme l'un des âges d'or du tango, le

ISABELLE LEYMARIE,
musicologue franco-américaine.

Même les anges dansent le tango

violoniste Julio de Caro codifie cette musique et en définit la couleur. Des sextettes apparaissent ensuite, se composant généralement de deux bandonéons, de deux violons, d'un piano et d'une contrebasse.

■ **I. L.:** On passe fréquemment aussi sous silence l'apport pourtant essentiel du *candombe*.

J. C. C.: On trouve justement des traces du *candombe* dans le disque que je viens d'enregistrer: *Sudacas*. L'influence de cette ancienne musique religieuse des Noirs du Rio de la Plata est encore perceptible dans les accents et les syncopes marquées du tango et de la *milonga*. Jusque dans les années cinquante, le tango était encore fortement enraciné dans la culture populaire et les orchestres qui jouaient à l'air libre l'exécutaient avec un swing stupéfiant — et sans amplification. Les bons musiciens ont d'ailleurs toujours joué en swingant, mais la tradition de l'improvisation s'est perdue. Il existait, en outre, une variété particulièrement érotique de tango, issue d'une des figures du *candombe*: le *tango con corte*, dansé par les gens du peuple, et qui fut interdit. A une certaine époque, le *lunfardo* (l'argot des faubourgs de Buenos Aires) fut lui aussi prohibé. La bourgeoisie argentine introduisit le tango en Europe avant la Première Guerre mondiale, et il devint même à la mode en Russie. Le pape rédigea une bulle interdisant le tango, jugé trop lascif, et des danseurs argentins furent dépêchés au Vatican afin de faire une démonstration devant le souverain pontife pour le convaincre

de revenir sur sa décision. Dans les années trente, le tango se dilue. On assiste à l'essor du tango chanté, représenté par Carlos Gardel, puis le tango dansé renaît durant la décennie suivante. Sous l'influence de la musique nord-américaine, il passe d'une mesure binaire à une mesure à quatre temps. On redécouvre le répertoire ancien, et Aníbal Troilo maintient le phrasé de la *milonga*.

■ **I. L.:** Comment êtes-vous parvenu à mener de front une double carrière de peintre et de musicien?

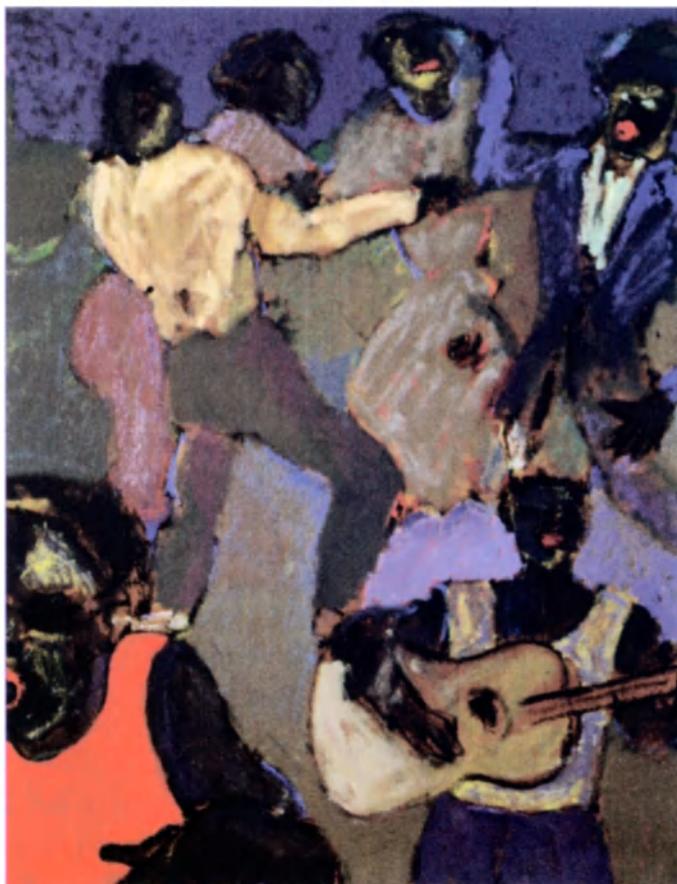
J. C. C.: J'ai commencé à peindre très jeune (j'ai fait des études aux Beaux-Arts de Buenos Aires), tout en jouant du piano et du trombone. J'af-

fectionnais surtout le tango et le jazz, le *cool jazz*, notamment, dont l'aspect romantique m'enchantait. A ce propos, après la Seconde Guerre mondiale, plusieurs instrumentistes français se sont établis en Argentine et y ont propagé l'influence de Django Reinhardt. Cela a d'ailleurs donné naissance à une école très particulière de guitare. Dans les années vingt, plusieurs musiciens de tango ont aussi séjourné aux Etats-Unis et, à leur retour, incorporé les accords novateurs du jazz à leurs compositions. Après le coup d'Etat de 1966, je me suis réfugié en Espagne, puis je me suis établi en France, où j'ai formé, en 1977, un ensemble de tango: Gotán (le mot tango inversé). J'en étais

le pianiste et l'arrangeur; les autres instruments en étaient un violon alto, une viole, un bandonéon, une basse et une guitare électrique. Nous interprétions de nombreux thèmes originaux. Puis je suis passé par une période où j'avais du mal à trouver des musiciens qui me convenaient, et la peinture a repris le dessus. J'ai brossé une fresque historique de l'Amérique latine, et je me suis aussi inspiré de la Révolution française. En 1989, je suis revenu à la musique, qui était devenue pour moi une forme de thérapie. J'ai constitué un nouvel ensemble, Tangofón, avec deux saxophones, piano, basse, bandonéon et batterie, et je me suis mis à chanter professionnellement.

■ **I. L.:** Votre peinture traduit aussi cette magie envoûtante de l'univers du tango.

J. C. C.: Cette musique demeure ma source d'inspiration primordiale. J'ai notamment peint Carlos Gardel, le bandonéoniste Astor Piazzolla, lorsqu'il jouait avec Aníbal Troilo, dont il fut l'arrangeur, les couples de danseurs, les maquereaux, les buvettes, les maisons closes, et même une toile représentant les danseurs de tango venus faire leur démonstration devant le pape. On y aperçoit, dans la partie inférieure, des anges en train de danser le tango au paradis. ■



Peinture de Juan Carlos Cáceres.

1. «Le p'tit gars de Buenos Aires.»
NDLR

DISCOGRAPHIE:
Sudacas
CD Celluloid/Mélodie 66969-2

Il appartient à mes peintures d'exprimer et non d'expliquer

par Rabindranath Tagore

Écrivain et poète indien (1861-1941) Prix Nobel de littérature (1913)

Que l'on me pardonne cette intrusion dans le monde des images: comme le dit le proverbe, les ignorants de leur propre ignorance ne manquent pas de témérité là où les anges eux-mêmes se montrent prudents à l'extrême. Artiste, je ne puis me prévaloir d'aucun véritable courage, car mon courage n'est que la vaillance inconsciente des simples, ou l'assurance des somnambules qui marchent au milieu des périls auxquels ils échappent seulement parce qu'ils ne les voient pas.

La seule formation que j'aie reçue depuis mon jeune âge a été une sorte d'entraînement au rythme, au rythme dans la pensée, au rythme dans les sons. J'ai appris que le rythme confère la réalité à ce qui est incohérent, à ce qui, en soi, est dépourvu de signification.

Aussi, lorsque les ratures dans mes manuscrits pleuraient comme des pécheurs avides de rédemption et blessaient mes yeux par leur laideur et leur gratuité, je revins souvent sur ces repentirs de ma plume afin de les délivrer en les intégrant dans le destin miséricordieux du rythme, et cela plutôt que de poursuivre la tâche que je m'étais proposée.

Au cours de ce travail de sauvetage, je me suis aperçu qu'il se produit, dans l'univers des formes, une perpétuelle sélection naturelle des lignes et des traits, et que seuls les mieux venus, les plus aptes, survivent, ceux qui ont la force de la cadence. Il m'est apparu que le fait d'intégrer dans un ensemble équilibré des éléments hétérogènes et vagabonds est, en vérité, l'acte de créer.

Mes peintures sont mes poèmes en traits. S'il leur arrive d'avoir quelque valeur, c'est surtout dans la mesure où elles possèdent dans leur forme une signification rythmique, qui est une fin en soi, et non parce qu'elles traduisent une idée ou représentent un événement.

Le monde du son est une lente bulle dans le silence de l'infini. L'univers s'exprime par gestes, sa voix est celle des images et de la danse. Tout objet en ce monde affirme, dans le langage muet des signes et des couleurs, qu'il n'est pas une simple abstraction logique ou l'instrument d'une certaine utilité, mais qu'il est unique en soi, et qu'il porte le miracle de son existence.

Il y a d'innombrables choses que nous connaissons, mais dont nous ne voyons pas la dignité et la vérité propres, indépendantes du fait qu'elles sont utiles ou nuisibles. A la fleur nous ne demandons que d'être une fleur, mais pouvons-nous voir

dans la cigarette autre chose qu'une invitation à satisfaire notre goût de fumeur?

Pourtant, certains objets, par leur qualité dynamique, leur rythme, ou leur caractère, nous obligent à constater qu'ils *existent*. Dans le livre de la création, ce sont les phrases soulignées de rouge, que notre regard ne peut pas laisser échapper. Elles semblent nous dire: «Regardez, nous sommes là.» Notre esprit s'incline et ne songe pas à demander: «Pourquoi existez-vous?»

Dans un tableau, l'artiste crée le langage d'une réalité irréfutable, et nous nous satisfaisons de voir. L'image n'est pas toujours celle d'une jeune beauté, mais peut être celle d'un humble animal, ou quelque chose qui n'a pas de référent dans la nature, mais dont la signification artistique interne est la seule vérité.

On m'interroge souvent sur le sens de mes peintures. Comme elles, je garde le silence. Il leur appartient d'*exprimer* et non d'*expliquer*. Il n'y a rien derrière leur apparence qui puisse être analysé par la pensée ou décrit par des mots. Si cette apparence a sa pleine valeur, elles subsistent, sinon elles sont rejetées et oubliées, même si elles possèdent quelque vérité scientifique ou quelque justification morale.

Il est dit, dans le drame de Sakountala, qu'un matin, dans la forêt, la jeune fille vit apparaître à la porte de l'ermitage un jeune étranger qui ne dit pas son nom. Son âme le reconnut aussitôt. Elle ne le *connaissait* pas, elle le *voyait seulement*, et pour elle il était le chef-d'œuvre de Dieu artiste à qui il faut offrir la plénitude de l'amour.

Les jours passèrent. Un autre voyageur apparut à la porte, un être vénérable et armé de sagesse. Sûr de mériter l'accueil qu'il attendait, il annonça fièrement: «Me voici!» Mais la jeune fille ne l'entendit pas, car la voix du visiteur n'avait pas de puissance propre. Il eût fallu, pour que la valeur sacrée de l'hôte fût reconnue, un contexte de vertus domestiques, de paroles pieuses. Cette valeur n'était pas la valeur spontanée de l'art, mais celle de la morale qui implique une élaboration. Comme l'art, l'amour est inexplicable. Le devoir peut se mesurer à ses bienfaits, l'utilité par les profits et la puissance qu'elle apporte, mais l'art ne peut s'expliquer que par lui-même. Il y a d'autres éléments dans la vie, des visiteurs qui viennent et s'en vont. L'art est l'invité qui vient et qui demeure. Les autres sont, sans doute, importants, mais l'art est inévitable. ■

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO AURA POUR THÈME :

LE MARCHÉ À TRAVERS L'HISTOIRE



L'INVITÉ DU MOIS:
HERVÉ TÉLÉMAQUE



PATRIMOINE:
**ÉGLISES BAROQUES
DES PHILIPPINES**



ENVIRONNEMENT:
LE PARC DES VOLCANS D'HAWAII